

SOLIMA 52

BASSIN DE VIE DES PAYS DE CHAUMONT ET DE LANGRES

Vers un projet musiques actuelles de territoire

Solima 52 – GT2 – Version 2.0 – 24/03/2016 09:32

Ce document-cadre est une **version non-définitive devant permettre une concertation pour** un projet musiques actuelles dit « de territoire » réalisé dans le cadre du Solima en Haute-Marne. Il constitue un outil central et évolutif qui doit permettre à l'ensemble des parties prenantes au sein du territoire ainsi qu'aux différents partenaires de participer aux différentes réflexions engagées à court, moyen et long termes.



Introduction

Le champ artistique des musiques actuelles est au confluent d'enjeux centraux concernant la vie et le développement des territoires et de leur population. Ce projet collectif a donc pour objectifs de répondre à la fois à des problématiques artistiques et culturelles telles que la prise en compte des pratiques en amateur, la professionnalisation et l'articulation de ces deux enjeux, la découverte de nouveaux talents, l'innovation, la diversité musicale, la diversité des pratiques musicales ; et à la fois à des problématiques territoriales telles que le lien social, la mixité (culturelle, sociale et générationnelle), le lien avec les jeunes (orientation, santé...), le rayonnement et l'attractivité d'un territoire, la rencontre, la convivialité ou encore l'implication citoyenne.

C'est pourquoi, dans le cadre d'une démarche SOLIMA (Schéma d'Orientation de développement des Lieux de Musiques Actuelles), un groupe de travail composé de différentes forces vives des musiques actuelles du territoire des Pays de Chaumont et de Langres a été mis en place. Il a décidé de construire et proposer un projet dit de territoire.

Ce projet a vocation à être mis en débat. Il pourra intégrer dans sa mise en œuvre tous les acteurs des musiques actuelles qui le désireraient et n'auraient pas encore pu prendre part à la démarche.

Le groupe de travail vous souhaite une bonne lecture et est à la disposition de tous afin de poursuivre collectivement les travaux entrepris.

Ce document a été réalisé par le groupe de travail dit S52-GT2 dans le cadre du Solima Haute-Marne.

Merci à tous ceux qui ont apporté leur contribution.

Le Polca – Pôle Régional de Champagne-Ardenne

84 rue du Docteur Lemoine 51100 Reims

0326883502 – info@polca.fr – www.polca.fr

Coordination des SOLIMA : Grégory Jurado (Consultant - Les Cercles)

Relais Polca Haute-Marne : Arts Vivants 52

2 rue du 14 juillet 52000 Chaumont

0325027949 – communication@artsvivants52.org – www.artsvivants52.org





1

1 SOMMAIRE & PREAMBULE

1.1 SOMMAIRE

1 SOMMAIRE & PREAMBULE.....	5
1.1 SOMMAIRE.....	6
1.2 PRESENTATION DU DOCUMENT	8
2 PRESENTATION GENERALE	11
2.1 LA DEMARCHE SOLIMA	12
2.2 REPERES : LES MUSIQUES DITES ACTUELLES.....	16
2.2.1 L'appellation « musiques actuelles »	16
2.2.2 Les Français et la musique	18
2.2.3 Enjeux et problématiques	19
2.3 REPERES : LE TERRITOIRE.....	21
2.3.1 La grande région	21
2.3.2 L'ex région Champagne-Ardenne.....	22
2.3.3 Le département de la Haute-Marne	24
2.3.4 Bassin de vie des pays de Chaumont et de Langres	28
3 ETAT DES LIEUX DEPARTEMENTAL DES MUSIQUES ACTUELLES.....	32
3.1 REGION CHAMPAGNE-ARDENNE (REPERES).....	33
3.1.1 Panorama général des musiques actuelles.....	33
3.1.2 Le POLCA	34
3.2 EN HAUTE-MARNE	37
3.2.1 Etat des lieux express réalisé en amont du Solima	37
3.2.2 Focus sur la diffusion musicale.....	44
3.2.2.1 Les diffuseurs.....	45
3.2.2.2 Etat des lieux 2013-2014.....	50
4 VERS UN PROJET DE TERRITOIRE	53
4.1 DIFFUSION.....	54
4.1.1 Les lieux de diffusion	54
4.1.2 La programmation	59
4.1.3 Les moyens financiers et matériels	60



4.2 PRATIQUES MUSICALES, DEVELOPPEMENT ARTISTIQUE ET CREATION.....	62
4.2.1 <i>Répétition</i>	62
4.2.2 <i>Résidences</i>	64
4.2.3 <i>Développement et accompagnement artistiques</i>	66
4.3 ACTION CULTURELLE.....	68
4.4 ENSEIGNEMENT.....	69
4.5 COORDINATION GENERALE.....	70
5 COORDINATION.....	71



1.2 PRESENTATION DU DOCUMENT

Ce document présente le projet musiques actuelles sur le territoire des Pays de Chaumont et de Langres.

Il a pour but de regrouper et de coordonner le projet ainsi que l'ensemble des paramètres, des enjeux et des problématiques à prendre en compte dans le cadre d'un projet dans le champ artistique des musiques actuelles et plus généralement dans le champ culturel ou socioculturel. Il constitue donc un outil central et évolutif qui doit permettre à l'ensemble des parties prenantes sur le territoire ainsi qu'aux différents partenaires de participer aux différentes réflexions engagées à court, moyen et long termes.

Le parti-pris méthodologique est de viser une certaine exhaustivité dans la prise en compte et l'interaction des différentes problématiques. **In fine, il s'agit de mieux partager les enjeux et les différents niveaux de problématiques liés au territoire et au projet puis de faire évoluer collectivement les réponses opérationnelles apportées.**

Le document se présente en 5 grandes parties :

Partie 1 – Sommaire et préambule

Il s'agit d'une partie technique présentant le sommaire et une description du présent document.

Partie 2 – Présentation générale

Il s'agit, dans cette partie :

- de présenter de façon générale la démarche liée à ce projet,
- d'inscrire le projet dans son environnement sectoriel, artistique et culturel,
- de s'intéresser aux territoires concernés et de prendre en compte les caractéristiques et/ou évolutions significatives de la physionomie du territoire.

Partie 3 – Etat de lieux musiques actuelles

Cette partie présente les principaux repères concernant les musiques actuelles du niveau régional et un état des lieux plus précis au niveau départemental.

Partie 4 – Vers un projet de territoire

Cette partie, cœur du projet, est dédiée à la présentation du diagnostic partagé autour des actions existantes et à développer. Ces dernières s'inscrivent à court, moyen et long termes.



Partie 5 – Coordination

Dans cette partie seront explorées et exposées les potentielles modalités d'organisation et d'administration du projet, ainsi que son potentiel mode de gestion et de fonctionnement : budgets, ressources humaines, partenaires, ...

NB : cette partie sera développée lorsque les différentes partie-prenantes au projet en valideront collectivement la poursuite et la potentielle mise en œuvre.





2

**2 PRESENTATION
GENERALE**

2.1 LA DEMARCHE SOLIMA

Solima ?

Le SOLIMA - **S**chéma d'**O**rientation de développement des **L**ieux de **M**usiques **A**ctuelles - a pour objectif de dégager des perspectives pour l'ensemble des lieux, structures et projets dans le champ artistique des musiques actuelles sur un territoire, en garantissant la diversité des œuvres et des initiatives et en assurant un développement local cohérent et équitable. C'est une démarche collective, un instrument de concertation, un outil de co-construction entre les acteurs des musiques actuelles, les collectivités territoriales et l'État.

En Champagne-Ardenne, le Polca est missionné afin d'accompagner la mise en place des Solima sur les territoires. Depuis 2014, deux Solima départementaux sont en cours de réalisation dans l'Aube et en Haute-Marne.

Calendrier

Mai à Novembre 2014	Mise en place méthodologique et réalisation d'un état des lieux express
Décembre 2014	Réunion publique d'ouverture du SOLIMA départemental de La Haute-Marne et création des 2 groupes de travail
Février 2015 à Mars 2016	Réunions des groupes de travail Analyses, diagnostics et préconisations partagés
25 mars 2016	Réunion publique d'échanges et de restitution des travaux réalisés en 2015 par le groupe de travail
2016	Etablissement d'un plan d'action pour la mise en œuvre des préconisations partagées Poursuite des travaux et de la concertation



Fonctionnement du Solima dans la Haute-Marne

A l'issue de la réunion publique du 13 décembre 2014 de lancement du SOLIMA Haut-Marnais, les acteurs présents ont décidé de mettre en place 2 groupes de travail territoriaux. Ces groupes de travail ouverts sont composés de personnes volontaires représentant, ou pas, leur structure d'appartenance.

De façon générale, puisque les groupes de travail sont territoriaux, ils peuvent aborder l'ensemble des champs d'action des musiques actuelles, c'est-à-dire (liste non exhaustive) : la diffusion, les pratiques (répétition, accompagnement, création, professionnalisation...), l'enseignement, l'action culturelle... La question des équipements dédiés ou partiellement dédiés (salles de concert, studios...) est également abordée.

Chaque groupe de travail a pour objectifs

- d'établir collectivement un diagnostic territorial sur la base des expériences, du vécu, du dialogue et en l'étayant d'un état des lieux plus précis et détaillé (réalisation d'enquêtes, questionnaires, croisements de données...),
- d'établir collectivement des préconisations,
- de présenter ses analyses, diagnostics et préconisations en février 2016.

Au sein de chaque groupe de travail, des commissions ont été formées afin d'aborder plus précisément et méthodologiquement des thématiques et des problématiques particulières.

Voici-ci donc ci-dessous la composition des groupes de travail des acteurs de la Haute-Marne et les enjeux et problématiques qu'ils ont décidé de traiter à court, moyen et long termes.

Composition du groupe de travail

Roland Bouchon (Arts Vivants 52) - Jean-Philippe Lecoq (La niche du Chien à plumes) - Damien Dongois (La niche du Chien à plumes) - Arnaud Gauthier (association les An'arts chroniques) - Cédric Barré (Arts Vivants 52) - Marc Simonnot (école de musique de Langres) - Valérie Martin (école de musique de Bologne) - Philippe Chanclu (L'Epicierie) - Damien Bonnin (école de musique de Chalindrey) - Laure Parmentier (Pays de Langres) - Laurent Remy (médiathèque départementale de Haute-Marne) - Mike Vignacq (Le Nouveau Relax) - Marie Céline Baradel (chargée de mission musique du Conseil Régional) - Emmanuelle Millière (Foyers ruraux) - Anicet Seurre (association Bernard Dimey) - Didier Allemany (école de musique de Langres) - Marie-Christine Remongin (école de musique de Chalindrey - La Lyre) - Bérangère Abba - Thérèse Gérard (conservatoire de Chaumont) - Julien Cottet (école de musique de Langres) - Jean-Paul Thiérier (conservatoire de Chaumont) - Fabrice Montignon (MJC Chaumont) - Grégory Blanchon (Polca) - Grégory Jurado (consultant pour le Polca / Les Cercles).



Commissions actives

Commission projet de territoire

- Objectifs généraux
 - traiter la question des équipements et projets existants ou manquants sur l'ensemble du territoire concerné,
 - traiter notamment les problématiques de répétition et de résidences
 - envisager un projet de "SMAC de territoire" sans que ce soit une fin en soi mais plutôt un fil conducteur pour un projet de territoire

- Objectifs opérationnels
 - formaliser un document cadre afin d'étudier l'opportunité de porter un projet commun sur le territoire avec comme perspectives une potentielle labellisation smac

La philosophie de ce travail est "quel projet ambitieux sur le territoire dans un cadre réaliste ?"

- Composition de la commission

Jean-Philippe Lecoq (La niche du Chien à plumes) - Damien Dongois (La niche du Chien à plumes), Mike Vignacq (Le Nouveau Relax), Cédric Barré (Arts Vivants 52), Laure Parmentier (Pays de Langres), Laurent Remy (médiathèque départementale de Haute-Marne), Philippe Chanclu (L'Epicierie), Bérangère Abba, Grégory Blanchon (Polca) - Grégory Jurado (consultant pour le Polca / Les Cercles)

Commission enseignement

Il s'agit de répertorier les écoles privées, publiques, les indépendants ; répertorier ce qui est développé pour les musiques actuelles ; et éventuellement organiser une grande table ronde avec tous ces acteurs.



Récapitulatif des réunions

13 décembre 2014	Lancement du SOLIMA et création des groupes de travail
03 avril 2015	Réunion du groupe de travail 2
13 avril 2015	Réunion du groupe de travail 1
21 mai 2015	Réunion du groupe de travail 2
09 juin 2015	Réunion du groupe de travail 1
23 juin 2015	Réunion du groupe de travail 2
17 septembre 2015	Réunions des groupes de travail 1 et 2
13 octobre 2015	Réunion du groupe de travail 2
03 novembre 2015	Réunion du groupe de travail 2
24 novembre 2015	Réunion du groupe de travail 2
01 décembre 2015	Réunion du groupe de travail 2
07 janvier 2016	Réunion du groupe de travail 2
08 janvier 2016	Réunion du groupe de travail 1
02 février 2016	Réunion du groupe de travail 2
1 ^{er} mars 2016	Réunion du groupe de travail 2
15 mars 2016	Réunion du groupe de travail 2
25 mars 2016	Réunion publique



2.2 REPERES : LES MUSIQUES DITES ACTUELLES

2.2.1 L'appellation « musiques actuelles »

Les esthétiques musicales qui composent désormais les musiques dites actuelles sont passées par différentes phases. Dans les années soixante-dix et quatre-vingt, l'expression « rock » désigne « l'ensemble des pratiques hors institution ; pour dire qu'il ne s'agit pas de musiques traditionnelles ou des musiques classiques. »¹ Puis elles ont su échapper, au fil du temps, à des termes aussi ambigus que « musiques jeunes », « musiques populaires », « musiques émergentes » ou encore « musiques d'aujourd'hui ».

L'appellation « musiques amplifiées », popularisée par Marc Touché, ethnosociologue et premier président du Géma (groupe d'étude des musiques amplifiées), fait ensuite son chemin : elle désigne « **l'ensemble des musiques qui utilisent l'électricité et l'amplification sonore électronique comme éléments plus ou moins majeurs des créations musicales et des modes de vie.** »

Enfin, l'expression « musiques actuelles » est largement employée par les décideurs publics et institutionnalisée par la création de la commission nationale pour les musiques actuelles, œuvre du ministère de la Culture et de la Communication, en décembre 1997.

L'expression « musiques actuelles » englobe donc « artistiquement parlant » :

- **le jazz ;**
- **les musiques traditionnelles ;**
- **la chanson ;**
- **les musiques actuelles amplifiées** (rock, pop et genres assimilés ; chanson française ; country, blues et genres assimilés ; métal, hardcore et genres assimilés ; reggae, ragga et genres assimilés ; musiques électroniques, dub et genres assimilés ; hip-hop et genres assimilés ; world musique et genres assimilés ; etc.).

L'expression « musiques actuelles » concerne donc quatre grandes catégories d'esthétiques musicales et exclut les musiques classiques, anciennes, baroques, folkloriques et contemporaines. On peut également parler de **musiques de tradition orale**, non savantes, par opposition à la musique classique ou contemporaine qui s'enseigne, se pratique et se diffuse dans des cadres structurés.

On peut définir plusieurs sources d'insatisfaction liées à l'utilisation de l'expression musiques actuelles :

- elle est **peu précise** donc inexacte et donc inadaptée
- elle est **peu lisible** : le champ musical couvert est très large et donc hétérogène

C'est pourquoi, seuls les acteurs avertis, c'est-à-dire professionnels et institutions, se sont appropriés l'expression. Elle n'est d'ailleurs qu'extrêmement peu utilisée par les musiciens, artistes, groupes ou les médias, y compris les plus spécialisés qui se consacrent pourtant artistiquement parlant aux musiques actuelles.

¹ Marc Touché – *Musiques, vous avez dit MusiqueS ?* – Les rencontres du Grand Zébrock par Chroma (1998)



L'utilisation de l'appellation musiques actuelles a néanmoins contribué à :

- l'identification, la connaissance et la reconnaissance des acteurs des musiques actuelles par les pouvoirs publics et notamment les collectivités territoriales
- construire un sentiment d'appartenance à un même secteur d'activités fait de réalités et problématiques très proches (structuration collective : réseaux territoriaux...)

Aujourd'hui, il apparaît nécessaire de dépasser la question des esthétiques pour en faire avant tout une question culturelle, une question territoriale (et donc une question de proximité) ou encore une question de prise en compte de la réalité des pratiques musicales et culturelles.



2.2.2 Les Français et la musique

La dernière enquête sur les pratiques culturelles des Français (2008) montre un intérêt croissant porté à la musique de génération en génération au cours des quatre dernières décennies ;

- 23 % des Français déclarent savoir jouer d'un instrument ;
- 18 % des français ont pratiqué une ou plusieurs activités musicales (musiciens amateurs) : 45 % des 15/19 ans, 34 % des 20/24 ans, 5 % des 25/34 ans ;
- 12 % des français sont des instrumentistes en activité et 8 % des Français ont une pratique musicale dans un cadre collectif ;
- 34 % des français écoutent de la musique tous les jours ou presque : 74 % des 15/19 ans, 65 % des 20/24 ans, 53 % des 25/34 ans ;
- 32 % des français se consacrent plus ou moins régulièrement à l'écoute de musique sans accompagner cette pratique d'une autre activité, contre 21 % onze ans plus tôt ;
- Plus de 3 français sur 4 interrogés sur leur genre de musique préféré fournissent spontanément une réponse dans le champ artistique des musiques actuelles.

D'après un sondage réalisé en 2011 pour la Sacem, France Inter et Le Parisien par Opinionway, la musique suscite une importante adhésion affective :

- elle est décrite par 80 % des Français comme une « passion » ou un « plaisir » ;
 - elle est dans le trio de tête des activités culturelles préférées des Français : près d'un Français sur deux (47 %) déclare que la musique est l'une des activités culturelles « dont il pourrait le moins se passer », ce qui place la musique en troisième position derrière la lecture (54 %) et la télévision (64 %).
- ➔ La pratique et l'écoute de la musique sont toujours en plein essor.
- ➔ Le phénomène se confirme année après année : les musiques dites « actuelles » prennent une place toujours plus importante dans la vie des français.



2.2.3 Enjeux et problématiques

Répondre à des attentes au sein de la population

Toutes les formes d'écoute et de pratique de la musique connaissent un engouement spectaculaire et entraînent de multiples attentes :

- apprendre,
 - créer,
 - jouer,
 - s'exposer au public,
 - partager,
 - voir et découvrir des artistes sur scène...
- Des besoins de proximité qui vont bien au-delà de ce que produisent les industries culturelles et les grands médias.
- Des besoins qui dépassent la simple consommation de biens et de services

Tous les ans, en France par exemple :

- des millions de personnes assistent à des concerts,
- plusieurs centaines de milliers de français apprennent, répètent et jouent en groupe,
- et des dizaines de milliers de personnes, salariées ou bénévoles, font vivre ces musiques tout au long de l'année : organisation de concerts, développement du projet d'un groupe ou d'un collectif, actions culturelles dans les écoles et auprès de tous les publics...

Répondre à des enjeux territoriaux

Prises en compte tardivement, les musiques actuelles n'ont jamais bénéficié, de façon générale et de la part de l'Etat ou des collectivités territoriales, que d'une place limitée au sein des politiques publiques de la culture.

En manque de reconnaissance artistique et perçues comme trop proches des industries culturelles, ces musiques n'ont jamais été traitées à l'égal d'autres champs artistiques. Forts de leur proximité avec les habitants de leur territoire, les décideurs publics locaux les plus avertis se sont alors aperçus que la lutte contre les inégalités culturelles ne pouvait pas se résumer à favoriser l'accès à des œuvres mais qu'elle devait également prendre en compte la diversité des initiatives et des pratiques artistiques et culturelles d'un territoire. Concernant directement une large part de la population tant dans la réalité (écoute de musiques, pratiques...) que dans les intentions (alternative à l'uniformisation musicale, démocratisation et éducation), les musiques actuelles s'imposent alors sur les territoires comme un maillon essentiel de la vie artistique et culturelle.



Cela se traduit :

- En étant un lieu de vie, de rencontres, de mixités (culturelles, sociales, générationnelles)
- En favorisant les partenariats et interactions
- En impactant positivement le rayonnement du territoire
- En donnant une dimension citoyenne au projet
- En agissant sur les politiques jeunesse (pratiques musicales...) et de santé publique (prévention dans un cadre adapté, risques auditifs...)
- Favorisant l'accessibilité (politiques tarifaires, proximité, moins d'intimidation sociale, entrée pour d'autres)
- Impactant l'économie local (fournisseurs locaux...)

Préserver et renforcer la diversité artistique

Un pan important de l'activité de ce secteur s'inscrit dans une économie de marché (ou sphère marchande-lucrative). Cela s'est caractérisé, en son temps, par l'essor de l'industrie du disque et plus récemment par l'arrivée de multinationales (LiveNation, AEG,...) dans le domaine du spectacle vivant musical. La musique représente donc un domaine d'intervention lucratif essentiellement basé sur les notions de divertissement (ou "entertainment") et de "business" de masse. Depuis quelques années, un processus de concentration financière et économique est donc à l'œuvre dans la continuité de la concentration existante au niveau de l'économie du disque. En outre il existe de nombreuses collusions dues à l'appartenance à de vastes groupes financiers. Et cela est encore renforcé par les stratégies mises en œuvre actuellement de concentration verticale dites "stratégies 360 degrés" qui impactent de plus en plus l'ensemble de la filière musicale et donc le spectacle vivant.

Cela a pour effet de limiter l'accès à la diversité des œuvres et à la production artistique pour une grande majorité de la population. Par exemple 3% des titres joués en radio représentent 75% de la diffusion (Source : observatoire de la musique : la diversité musicale dans le paysage radiophonique).

Un projet axé sur les pratiques, le soutien et la reconnaissance de tous les types de pratiques, la diffusion, l'action culturelle et la découverte permet de favoriser et préserver la diversité musicale et plus généralement la diversité culturelle au sens de l'UNESCO ainsi que les droits culturels tels qu'évoqués dans la récente loi NOTRE.



2.3 REPERES : LE TERRITOIRE

2.3.1 La grande région

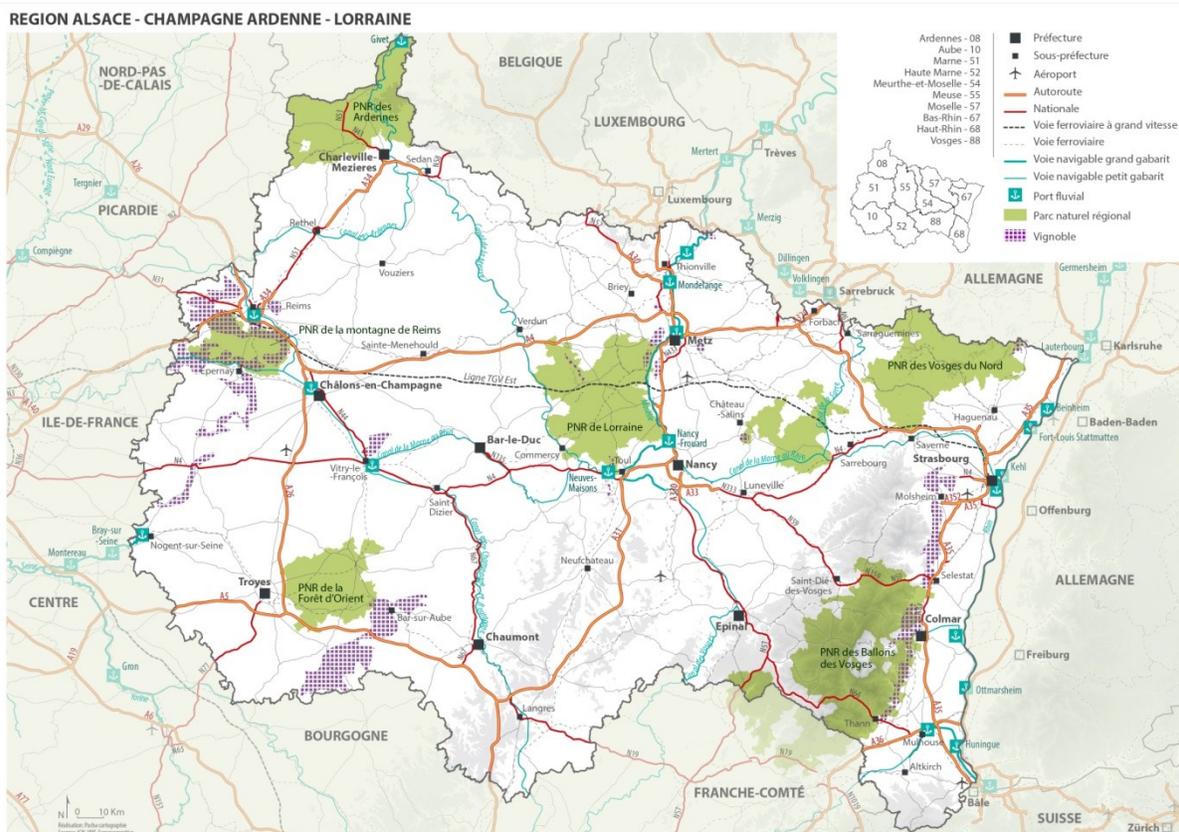
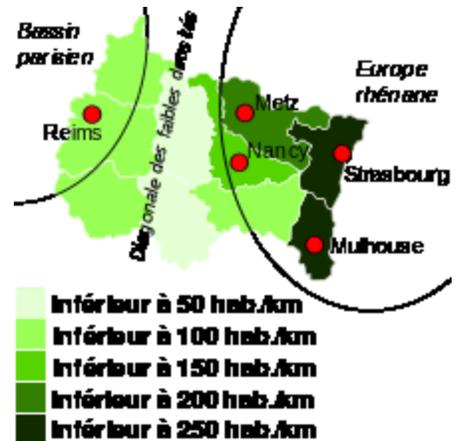
Cette nouvelle région administrative regroupe les régions Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine.

Elle est composée de 10 départements : Ardennes, Aube, Bas-Rhin, Haute-Marne, Haut-Rhin, Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle et Vosges.

Population

- 5 548 955 habitants (recensement 2012)
- 97 hab/km²

Cette nouvelle région se partage entre une zone de tradition latine et une zone de tradition germanique (l'Alsace et la Moselle germanophone). Coupée en deux par la diagonale du vide (cf ci-contre), elle réunit des territoires du bassin parisien : Reims et l'ouest de la région, et des territoires de l'Europe rhénane (l'Alsace et l'est de la Lorraine - Metz, Nancy).



2.3.2 L'ex région Champagne-Ardenne

Elle était bordée au nord par la Belgique, à l'ouest par la Picardie et l'Île-de-France, au sud par la Bourgogne et à l'est par la Franche-Comté et la Lorraine. Avec 1 339 270 habitants (les Champardennais) estimés en 2009, elle était l'une des cinq régions les moins peuplées de France. Elle comptait 4 départements (Ardennes, Aube, Haute-Marne, Marne) et sa préfecture était Châlons-en-Champagne.

Population

- 1 339 270 habitants (24% de la grande région ACAL)
- 52 hab/km²

Les principales villes (habitants par département - source Insee pour l'année 2012)

ARDENNES

Charleville-Mézières : 49 759 Hbts

Sedan : 18 430 Hbts

Rethel : 7 724 Hbts

AUBE

Troyes : 60 009 Hbts

Nogent-sur-Seine : 5 992 Hbts

Bar-sur-Aube : 5 145 Hbts

HAUTE-MARNE

St-Dizier : 25 280 Hbts

Chaumont : 22 678 Hbts

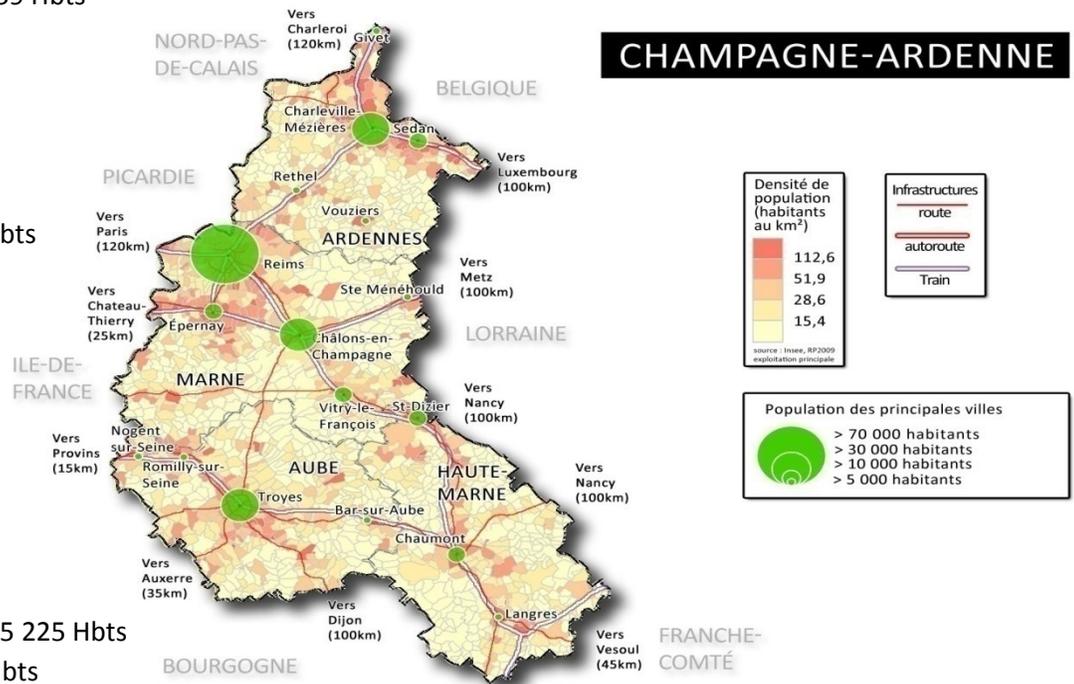
Langres : 7 905 Hbts

MARNE

Reims : 181 893 Hbts

Châlons-en-Champagne : 45 225 Hbts

Vitry-le-François : 13 065 Hbts



La Champagne-Ardenne est un territoire vaste et hétérogène. La distance qui sépare les deux communes les plus éloignées entre le nord et le sud avoisine les 400 km. On constate une forte concentration des habitants dans les quatre villes principales. Reims, dans le département de Marne, est la principale agglomération de la région. Comme au niveau national, le vieillissement de la population champardennaise se poursuit. Le niveau de vie médian des habitants (18 790 euros) est parmi les moins élevés de la France métropolitaine, inférieur de 3,2 % par rapport à la moitié de la France (hors Île-de-France).

Fin 2011, 531 700 emplois sont comptabilisés en Champagne-Ardenne, soit 2,0 % de ceux de France métropolitaine. L'industrie, industries agroalimentaires (IAA) comprises, et l'agriculture occupent une place

importante même si le tertiaire, principal employeur, rassemble 71% de l'emploi total. La fabrication des vins effervescents, qui comprend la production du champagne concentre 29% des effectifs des IAA de la région en 2011 et 1,1 % de l'emploi salarié. Contribuant grandement à la richesse régionale, le champagne est aussi le 1er poste des exportations champardennaises.

(Source : Insee Analyses Champagne-Ardenne)

2.3.3 Le département de la Haute-Marne

Le département de la Haute-Marne est un département français formant la partie méridionale de la Région Champagne-Ardenne et s'étendant sur 6211 km². Le département tire son nom de la Marne, rivière qui prend sa source près de Langres. Cette rivière le parcourt sur plus de 120 kilomètres. Le territoire de ce département s'intercale entre la Lorraine au nord-est, la Franche-Comté au sud-est et la Bourgogne au sud-ouest. La ville la plus peuplée de la Haute-Marne est Saint-Dizier.

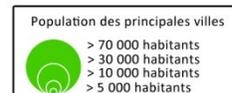
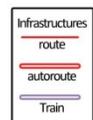
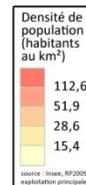
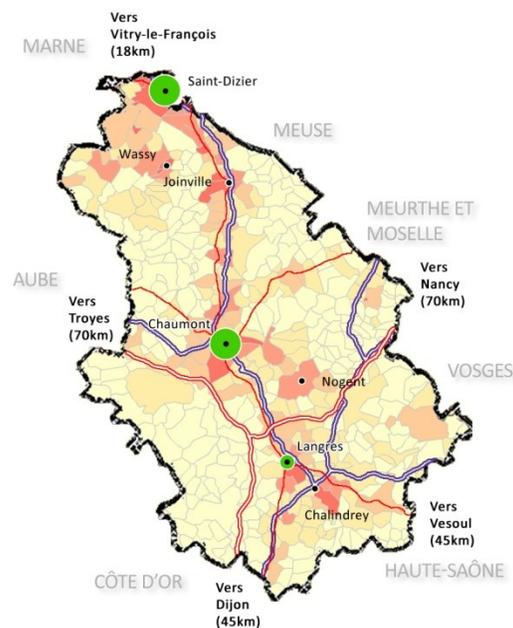
Population

- 182 136 habitants (3% de la région ACAL et 13,5 % CA)
- 29 hab/km²

Les principales villes du département (habitants par département - source Insee pour l'année 2012)

- St-Dizier : 25 280 Hbts
- Chaumont : 22 678 Hbts
- Langres : 7 905 Hbts
- Nogent : 3 926 Hbts
- Joinville : 3 486 Hbts
- Wassy : 2 909 Hbts
- Chalindrey : 2 503 Hbts
- Bourbonne-les-Bains : 2172 Hbts

HAUTE-MARNE



Repères démographiques

Au 1^{er} janvier 2012, le département de la Haute-Marne compte 182 136 habitants, pour une densité moyenne de la population de 29,3 habitants par km². Cette population est en diminution de 5271 habitants par rapport à 2007, une évolution à la baisse s'inscrivant dans une tendance de fond amorcée depuis les années 1970. Entre 2007 et 2012, la Haute-Marne est ainsi le département de la région Champagne-Ardenne enregistrant la baisse la plus importante de sa population (- 0.6% contre - 0.1 % pour les Ardennes alors que la population est stable dans l'Aube et la Marne).

La Haute-Marne enregistre également un vieillissement de sa population, les plus de 60 ans représentent 28% de la population en 2012 contre 25% en 2007. Concomitamment, la part des moins de 29 ans est passée de 34% à 32.5%.

La Haute-Marne demeure le département le plus rural de la Région Champagne-Ardenne, avec seulement 57% de la population habitant dans un espace urbain ou périurbain. Depuis 1999, la population urbaine diminue plus fortement que la population rurale. Cette baisse de la population résulte d'un dépeuplement des villes-centres compensée partiellement par une progression dans les communes périurbaines. Entre 1999 et 2010, les villes-centres du département voient en effet leur population décroître (-6% à -15% selon le pôles urbains) tandis que le poids démographique des couronnes périurbaines augmente (+4% à +9%).

Repères économiques

L'économie de la Haute-Marne est marquée par plusieurs caractéristiques essentielles. La première est l'importance des massifs forestiers du département (qui est l'un des plus boisés de France) qui trouve illustration dans l'existence d'une activité importante de travail du bois, et constitue, pour un certain nombre de communes rurales un élément important de ressources. Près de 40 % du territoire départemental est couvert de bois et de forêts. La seconde caractéristique essentielle de l'activité économique du département est l'activité agricole, notamment dans le domaine de l'élevage, ceci conduisant notamment le département à disposer d'un secteur agro-alimentaire relativement développé. Saint-Dizier abrite ainsi les usines de la marque Miko, tandis que deux groupes laitiers importants (Entremont et Bongrain) ont une unité de production importante dans le département, produisant à la fois des fromages de marque et des fromages destinés à être vendus sous marque de distributeur.

L'industrie Haut-Marnaise est d'abord liée à la métallurgie, et notamment au secteur de la fonderie, le département étant l'un des plus pourvus en emplois sur ce secteur. C'est ainsi que les fonderies haut-Marnaises ont, dans le passé, fabriqué les fameuses entrées Guimard du métro de Paris, et tous les produits de fonte que l'on puisse rencontrer, notamment dans le mobilier urbain. Cette industrie connaît cependant de longue date une réduction de ses effectifs, du fait des stratégies des groupes auxquels les entreprises locales sont rattachées.

Depuis 2000, le département a perdu plus de 2 000 emplois industriels et au total, le département a perdu, sur l'ensemble des activités, plus de 1 450 emplois, les créations d'emplois dans le champ des services ne compensant pas l'évolution générale à la baisse des effectifs salariés. Le département souffre par ailleurs d'un enclavement. Bien que traversé par deux autoroutes (A5 et A31), les principaux axes routiers (comme celui entre Saint-Dizier et Chaumont, une nationale dévolue au département) n'ont souvent pas le gabarit requis. Au niveau ferroviaire, le département n'est ainsi pas desservi par une ligne de train à grande vitesse. Cette



mauvaise intégration du département au maillage de nos réseaux de transport nuit manifestement à son développement, et explique entre autres la poursuite du processus d'émigration de la population.

Les activités commerciales et de services, présentes comme partout en France, constituent aujourd'hui les principaux pourvoyeurs d'emploi dans le département, sans toutefois permettre d'éviter une forme de désertification rurale, qui affecte singulièrement les cantons les plus dépeuplés du département, ni le déclin démographique de certaines villes, l'exemple le plus net étant fourni par Saint-Dizier qui a perdu plus de dix mille habitants en trente ans.

Repères concernant l'emploi

L'emploi dans le département se cristallise autour de cinq pôles d'emploi : Saint-Dizier, Wassy, Chaumont, Nogent et Langres, qui se superposent dans leur grande partie aux bassins de population, phénomène corrigé cependant par la périurbanisation à proximité des grands centres.

Le département compte ainsi trois pôles d'emploi principaux, autour de Chaumont, Langres et Saint-Dizier et deux pôles d'emploi secondaires, autour de Nogent et Wassy, à l'influence plus limitée.

Au regard des chiffres de 2007, la structuration de la population par catégorie socioprofessionnelle est relativement stable en 2012, avec toutefois une baisse sensible du nombre d'ouvriers.



2.3.4 Bassin de vie des pays de Chaumont et de Langres

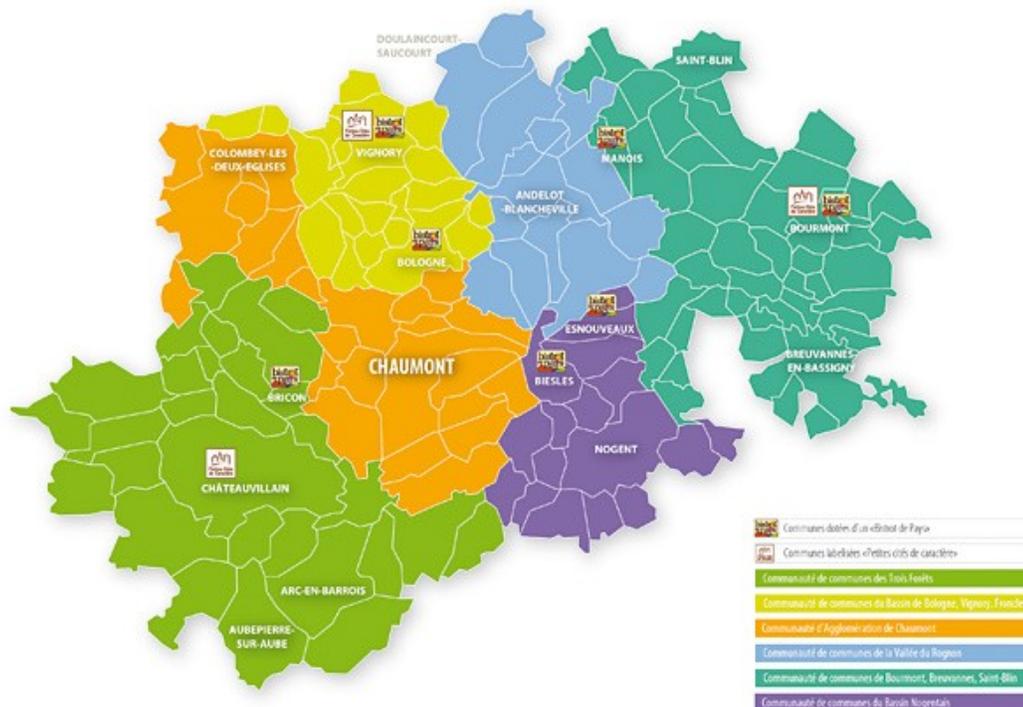
Bassin de vie du Pays de Chaumont

Le maillage urbain du territoire est faible à l'exception de la vallée de la Marne où l'on retrouve les principales communes du territoire : Chaumont, Bologne, Froncles, communes auxquelles il faut rajouter Nogent. Les autres pôles d'habitat sont situés dans la vallée du Rognon (Doulaincourt, Andelot), à l'Est du territoire avec Bourmont, sur la partie Ouest avec Châteauvillain ou encore Biesles situé entre Nogent et Chaumont.

- 153 communes sur 12 cantons
- 65 000 habitants
- 29 hab/km²

Le pays de Chaumont inclut 7 communautés de communes :

- Communauté de communes du Pays Chaumontais (35 000 habitants, 50% de la population du Pays de Chaumont)
- Communauté de communes des Trois Forêts (7 500 hab)
- Communauté de communes de Bologne, Vignory, Froncles (6 112 hab)
- Communauté de communes de la vallée du Rognon (5 110 hab)
- Communauté de communes du Bourmont, Breuvannes, Saint-Blin (3 547 hab)
- Communauté de communes du Bassin Nogentais (8 000 hab)



Le Pays de Chaumont a initié une réflexion sur un projet culturel de territoire qui se traduit par des actions dont les objectifs sont de favoriser l'accès à la culture au plus grand nombre ainsi que favoriser le travail en partenariat. 2014 a été une année importante dans la politique culturelle du Pays, pendant laquelle ont été menées des actions expérimentales, telles que :

- Théâtre'o Pays (ex Théâtre'o Bistrots) : saison culturelle, composée de trois spectacles, diffusée dans plusieurs villages du Pays. Ce projet culturel est né d'un partenariat entre le Pays de Chaumont, les Communauté de Communes et le Nouveau Relax.
- Graphisme en Campagne : Exposition sur le design graphique, proposée dans trois villages du Pays. Cette exposition est préparée en partenariat avec le Pôle Graphisme de la Ville de Chaumont
- Animation de la base de données des acteurs culturels en partenariat avec Arts Vivants 52 et le Pays de Langres
- Résidence d'artiste: Parole de Femmes de Ferme
- La poursuite de la réflexion avec les acteurs culturels et les élus.



Bassin de vie du Pays de Langres

- 47 847 habitants
- 21 hab/km²

Le Pays de Langres se situe en sud Haute-Marne. Il regroupe 172 communes qui s'étendent sur six communautés de communes.

- Communauté de communes du Bassigny (4 993 hab)
- Communauté de communes du Grand Langres (18 000 hab)
- Communauté de communes du Pays de Chalindrey (5 311 hab)
- Communauté de communes de la région de Bourbonne-les-Bains (4 785 hab)
- Communauté de communes Auberive, Vingeanne et Montsaigeonnais (8 447 hab)
- Communauté de communes Vannier Amance (6 311 hab)

Sa ville centre, Langres, Ville d'Art et Histoire, concentre l'emploi, les services publics, les commerces et les équipements.

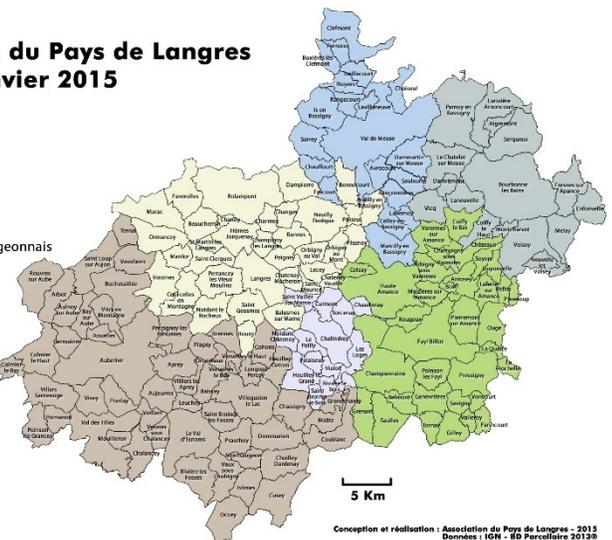
En dehors de cet espace sous influence du pôle d'emploi de Langres, deux pôles de services intermédiaires structurent le territoire : Bourbonne-les-Bains et Chalindrey.

Le Pays de Langres est un territoire rural qui doit faire face, depuis plusieurs années, à une baisse de sa population.



Périmètre du Pays de Langres au 1^{er} janvier 2015

Communautés de communes	
	Auberive Vingeanne et Montsaigeonnais
	Bassigny
	Grand Langres
	Pays de Chalindrey
	Région de Bourbonne les Bains
	Vannier Amance



Le foisonnement de la vie culturelle en pays de Langres est significatif et démontre à quel point la culture peut être un élément d'attractivité du territoire interne et externe au pays. En créant de l'économie et de l'emploi mais également en améliorant le cadre de vie, ce secteur a été repéré, par l'Association du Pays de Langres, comme un élément fort de son territoire, facteur du développement local.

Ainsi le tissu culturel est important et varié puisque 176 acteurs et près de 600 événements ont été répertoriés en une année. Ce milieu est source de retombées économiques et d'emplois (mais peu sécurisés). Cependant il est, actuellement, en difficulté.

Il est également intéressant de signaler qu'il existe une « tradition » de bénévolat et de pratiques amateurs sur le pays de Langres.

Présenté comme un atout pour le territoire, ce secteur est peu reconnu comme un secteur économique à part entière et est mis à mal en raison des modes de soutien financier, des baisses des subventions, de l'éloignement des centres de décisions ...

Ce milieu souffre également de plusieurs problématiques : la difficulté de travailler ensemble (manque d'un lieu commun pour échanger, de structures pour formaliser ...), l'absence de salle de répétition (pour toutes les disciplines) sur le territoire, la diffusion plutôt « alternative » des spectacles, concerts ... créés sur le territoire.

La pérennisation des acteurs culturels au risque de perdre un atout majeur pour le pays de Langres est donc l'un des principaux enjeux de ces 10 prochaines années. Ce qui est en jeu, c'est d'encourager la coopération entre acteurs culturels d'une part, et entre acteurs culturels et communautés de communes d'autre part.

Il s'agit aussi de soutenir la création et la diffusion dans le but d'en faire un secteur économique à part entière. La transmission de compétences, notamment associatives, est également importante au risque de perdre une tradition de l'engagement bénévole.

Enfin, la fédération des initiatives menées par des acteurs pluridisciplinaires doit se poursuivre notamment au niveau du patrimoine.

Ainsi l'Association du Pays de Langres, élabore depuis début 2014 son nouveau projet de territoire en souhaitant renforcer ce secteur. Les objectifs principaux seront alors de considérer les milieux culturels et associatifs comme un atout d'un point de vue économique et comme un service à la population. Ceci se traduisant, principalement, par une large implication de la culture dans l'activité économique touristique du territoire et dans un soutien aux actions innovantes concernant notamment la coopération entre associations (lieux de répétition, emplois, créations ...).

(Source : projet de territoire du Pays de Langres 2014-2024)



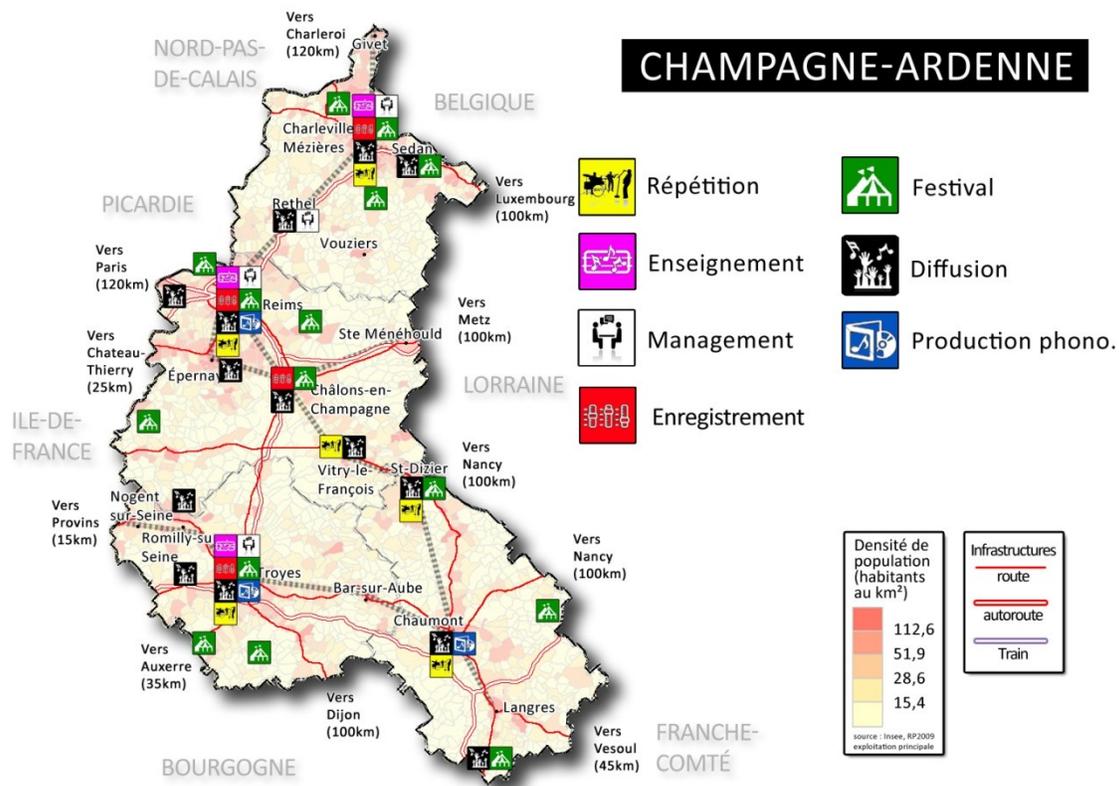
3

**3 ETAT DES LIEUX
DEPARTEMENTAL DES
MUSIQUES ACTUELLES**

3.1 REGION CHAMPAGNE-ARDENNE (REPERES)

3.1.1 Panorama général des musiques actuelles

La Champagne-Ardenne compte de nombreux acteurs des musiques actuelles de tous types : des festivals, des salles de diffusion, des associations, des studios, des artistes... On constate évidemment une représentation plus forte dans le département de la Marne, reflet de la démographie du territoire. La Champagne-Ardenne bénéficie d'une image dynamique avec des manifestations et des artistes reconnus nationalement voir internationalement, alors que le nombre de représentations est statistiquement faible en comparaison des autres régions (source : CNV – 26/02/2015). Les acteurs des musiques actuelles ont constitué un réseau organisé et structuré qui facilite les échanges et le dialogue sur le plan régional : le POLCA.



3.1.2 Le POLCA

Créé en 2005, le Polca – Pôle régional musiques actuelles de Champagne-Ardenne – n’a cessé d’évoluer en 10 ans d’existence... Afin d’apporter des réponses toujours plus pertinentes et adaptées aux acteurs du territoire confrontés à des problématiques de plus en plus complexes, le Polca est désormais organisé en 3 pôles : structuration territoriale, coopération des adhérents et prévention des risques.

Constitué originellement par les membres des Centres Info Musique, le réseau des diffuseurs régionaux et les scènes labellisées, le Polca a traversé **dix années passionnantes pour les musiques actuelles** en Champagne-Ardenne. Cette décennie a vu la création et l’essor de lieux de diffusion comme La Cartonnerie, L’Orange Bleue ou, plus récemment, les Fuseaux ou La Chapelle Argence, de festivals comme le Cabaret Vert, Le Chien à Plumes ou la Poule des Champs (pour ne citer qu’eux), l’émergence d’une scène artistique reconnue sur le plan national et la naissance de nombreux autres projets... Au fil de ces quelques années, le Polca a donc naturellement évolué en même temps que le secteur et le territoire pour **devenir un réseau constitué de près de 90 structures** (festivals, salles de concert, studios d’enregistrement, de répétition, labels, développeurs d’artistes, collectivités, ...) **et artistes adhérents**. Il représente aujourd’hui un large éventail de métiers et d’activités du champ artistique des musiques actuelles. Rappelons que ce parcours n’aurait pas été possible sans le soutien constant du conseil régional de Champagne-Ardenne et de la DRAC – Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Durant le deuxième semestre 2015, le Bureau du Polca - élargi aux membres du Conseil d’Administration volontaires, avec le concours de Gregory Jurado, consultant, a analysé et questionné son projet, son fonctionnement et son action. Cette démarche a abouti à un plan de restructuration, présenté aux adhérents et adopté lors de l’assemblée générale du 28 octobre 2015 à Châlons-en-Champagne.

La nouvelle organisation

Le POLCA est désormais organisé en 3 pôles : structuration territoriale, coopération des adhérents et prévention des risques, dont les principales caractéristiques sont exposées ci-après.

Le pôle « Structuration territoriale »

Il s’agit principalement de **soutenir, accompagner et renforcer les adhérents** dans la pérennisation et le développement de leurs projets.

Les actions principales de ce pôle sont les suivantes :

- Concertation territoriale et pilotage des SOLIMA
- Observation continue, études et état des lieux régional
- Accompagnement et formation des adhérents
- Ressources et veille informationnelle



Le recrutement du coordinateur de ce pôle est en cours.

Le pôle « Coopération des adhérents »

Il s'agit de **favoriser la mutualisation et la coordination** entre adhérents afin d'apporter des réponses pertinentes et innovantes face aux problématiques et enjeux rencontrés. Voici une liste non exhaustive des actions identifiées :

- Veille et relais des actualités des musiques actuelles (lettres d'infos, réseaux sociaux...)
- Mise en place d'outils de coordination : agenda partagés pour les programmeurs, annuaire en ligne, ...
- Mutualisation : groupement d'employeurs, groupement d'achats, ...
- Partage de compétences et d'expériences : réunions régulières des adhérents, rendez-vous thématiques...



Pour coordonner ce pôle, l'association a fait évoluer le poste de chargé de communication occupé par Grégory Blanchon vers celui de coordinateur du pôle « Coopération des adhérents ».

Le pôle « Prévention des risques »

En Champagne-Ardenne, le Polca est, pour l'Agence Régionale de Santé et la Région, la **structure de référence sur les risques auditifs** et leur prévention.

Voici ses principaux axes de travail :

- Ressources pour la prévention des risques auditifs : formations, expositions, outils d'animation
- Coordination des projets de prévention : animation d'un comité de pilotage, appel à projets
- Relais d'AGI-SON en Champagne-Ardenne
- Production du spectacle pédagogique "Connexion : Ouïe Fi" - label Peace & Lobe ©



C'est Anne-Laure Prunier qui est en charge du pôle « Prévention des risques ».

Planning de mise en œuvre

La mise en œuvre de la restructuration du POLCA se déroulera selon les étapes et configurations suivantes :

1er semestre 2016

- Evolution du poste de « chargé de communication » en « coordinateur du pôle coopération »
- Recrutement de la / du « coordinatrice / coordinateur du pôle structuration »
- Mission d'accompagnement pour la mise en œuvre de la restructuration
- Intégration de la gestion administrative
- Echanges et discussions avec les acteurs d'Alsace et de Lorraine

2ème semestre 2016

Avec cette nouvelle organisation interne, il s'agit également pour le Polca d'intégrer **les enjeux de notre nouvelle région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine** et d'être en mesure de participer activement à la structuration du secteur de ce nouveau territoire. En s'appuyant sur les liens déjà tissés naturellement entre membres du réseau champardennais et acteurs représentatifs de Lorraine et d'Alsace, un travail de concertation a d'ores et déjà été amorcé. Selon les avancées des travaux de structuration au sein de la région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine, le recrutement d'une/un directrice/directeur pourrait être envisagé. Outre la gestion d'une équipe qu'il conviendrait d'adapter au nouveau territoire, ce poste prendrait en charge, aux côtés du Conseil d'Administration, le pôle représentation. Dans l'attente, une mission d'accompagnement a été confiée à Gregory Jurado.

En complément du travail de mise en valeur des acteurs du territoire et de leurs actions, il s'agit pour le Polca d'être en mesure de **faire des nouvelles propositions pertinentes, innovantes et adaptées aux besoins des membres du réseau**, et d'œuvrer toujours plus pour la concertation avec les différentes collectivités territoriales et l'Etat dans la construction des politiques publiques en faveur des musiques actuelles.



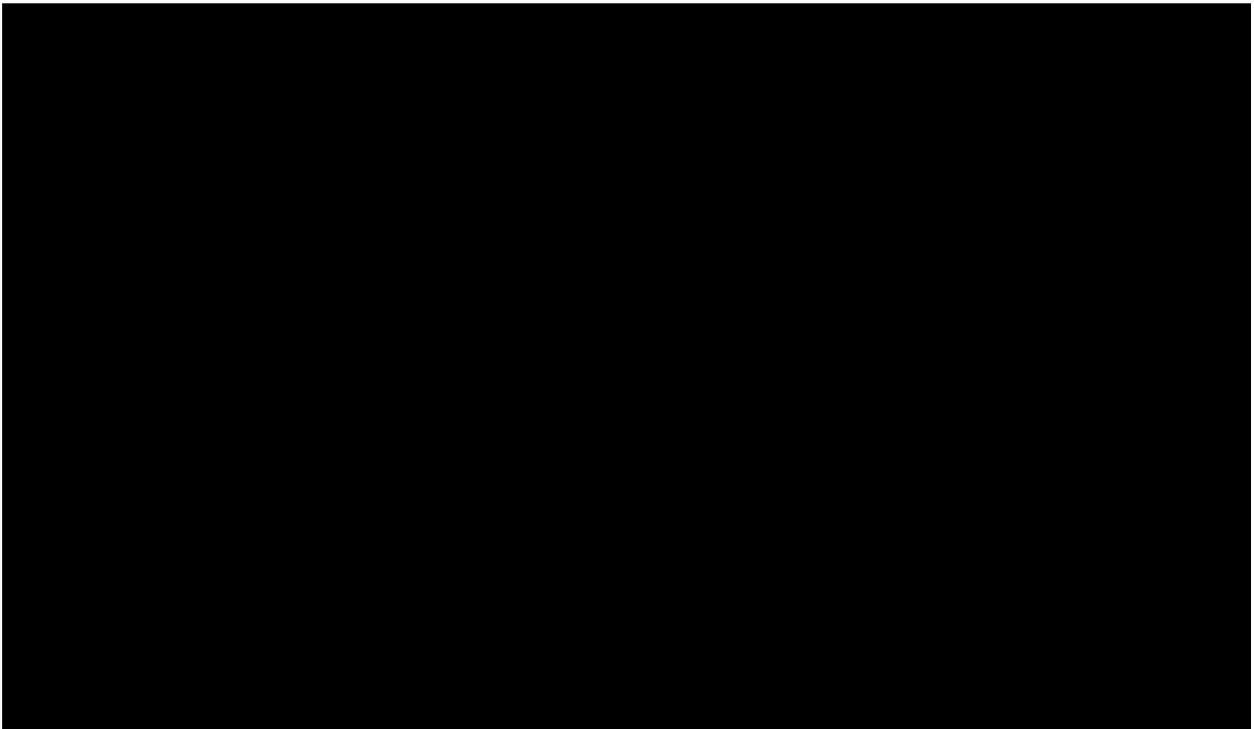
3.2 EN HAUTE-MARNE

3.2.1 Etat des lieux express réalisé en amont du Solima

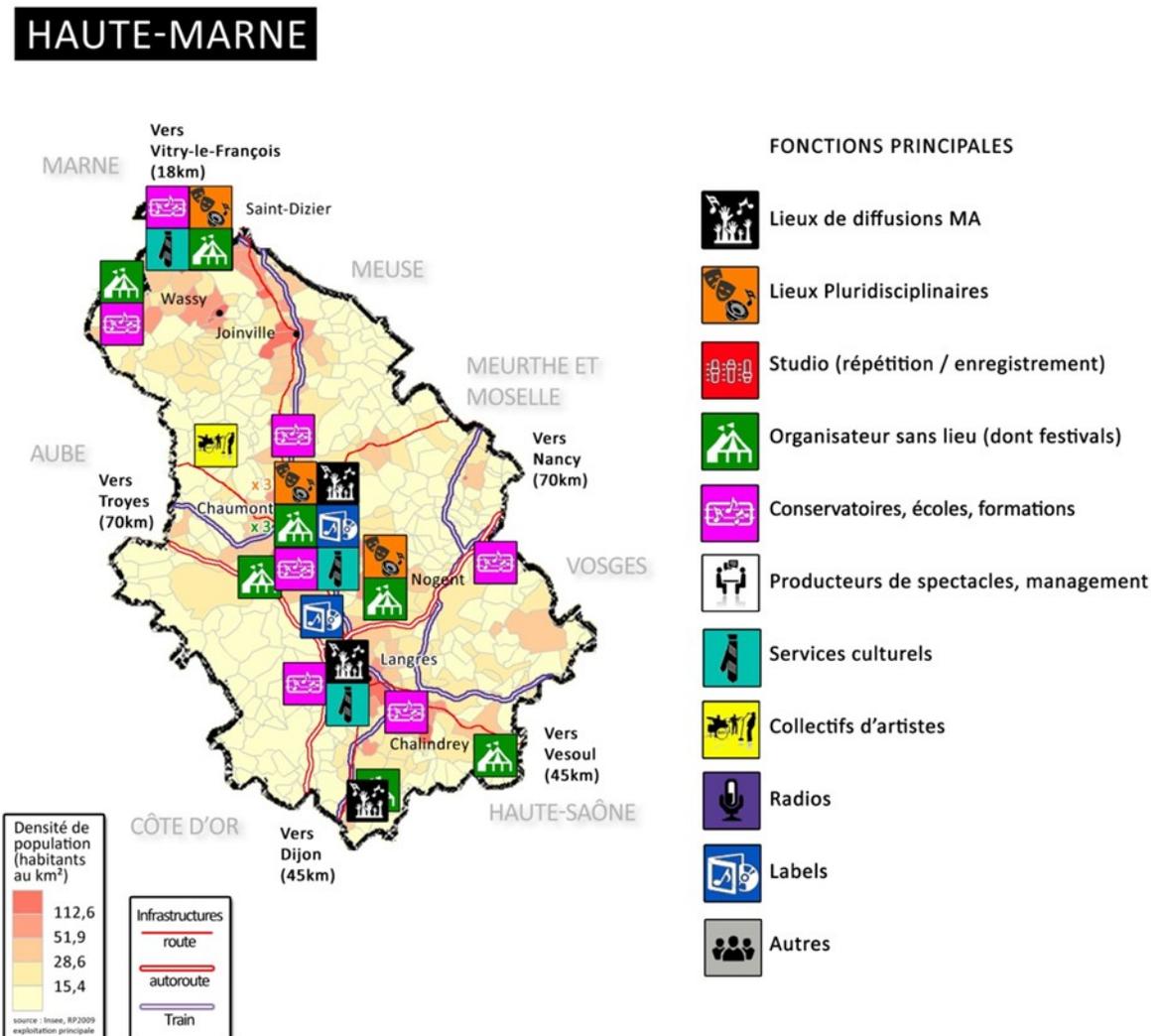
En amont de la démarche SOLIMA, un état des lieux express a été réalisé afin de disposer des principaux repères concernant les musiques actuelles en Haute-Marne.

Voici une synthèse des principales données.

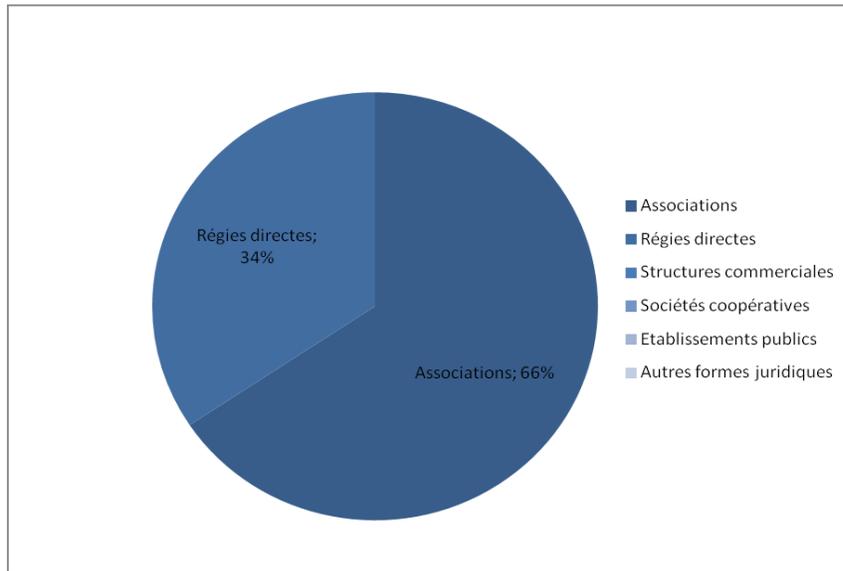
Structures prises en compte



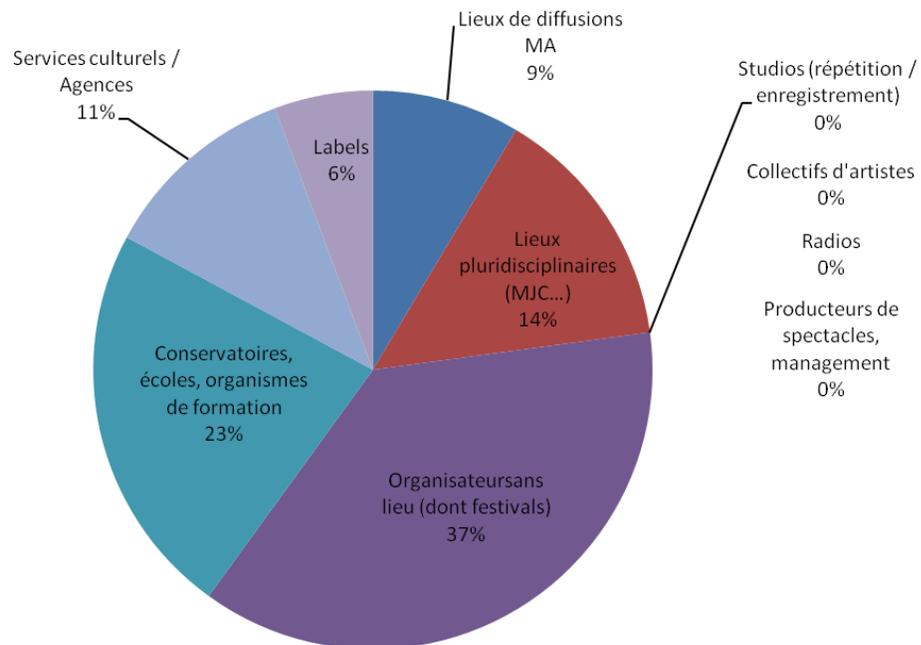
Panorama des structures agissant dans le champ artistique des musiques actuelles par fonction principale



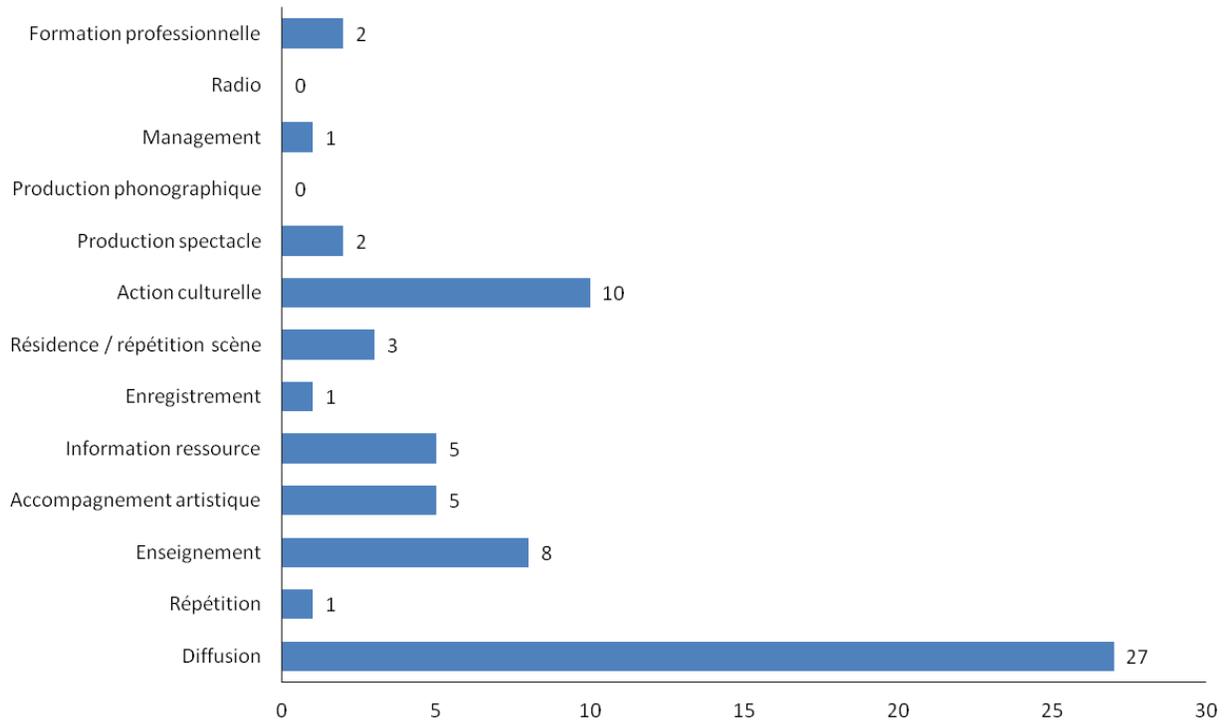
Forme juridique des structures



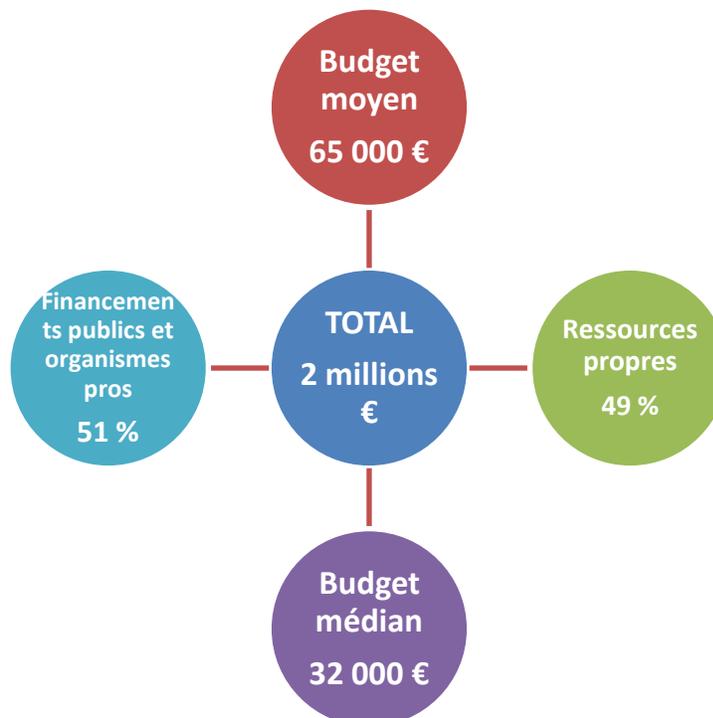
Fonction principale des structures



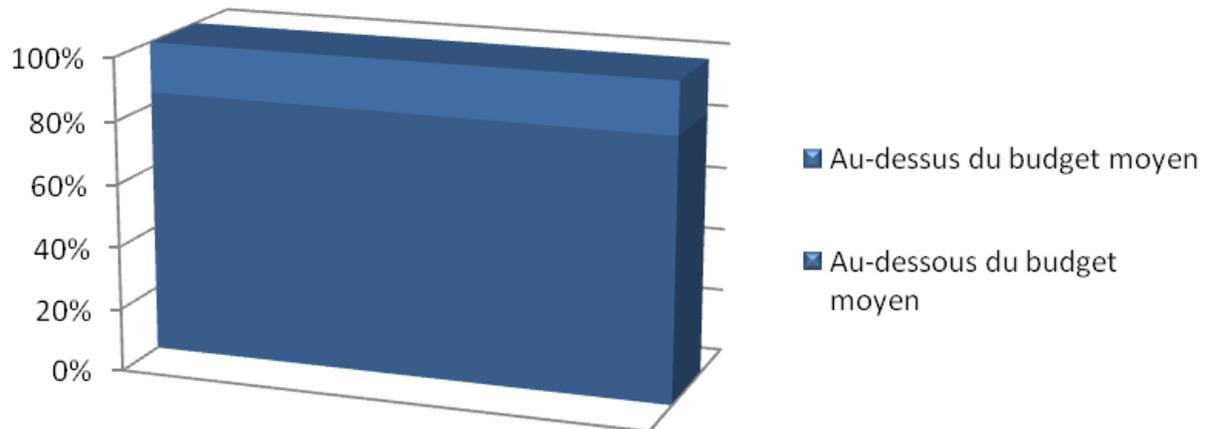
Activités développées par les structures



Principales données macro-économiques

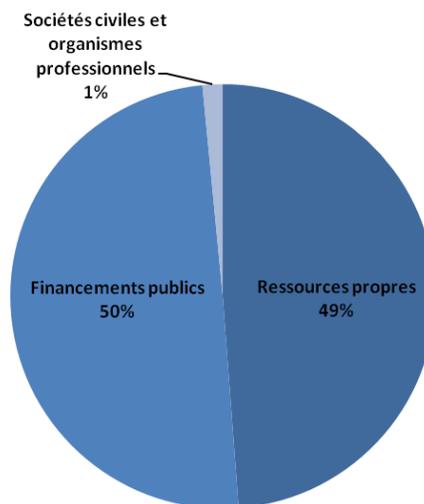


Parts des structures au-dessus ou en dessous du budget moyen

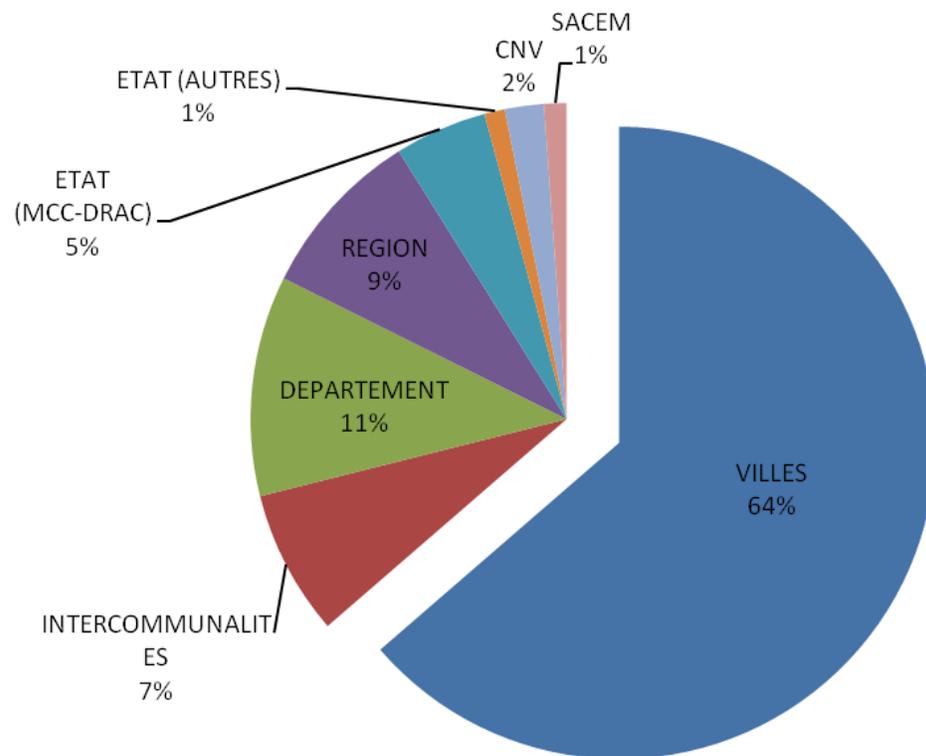


Ressources des structures

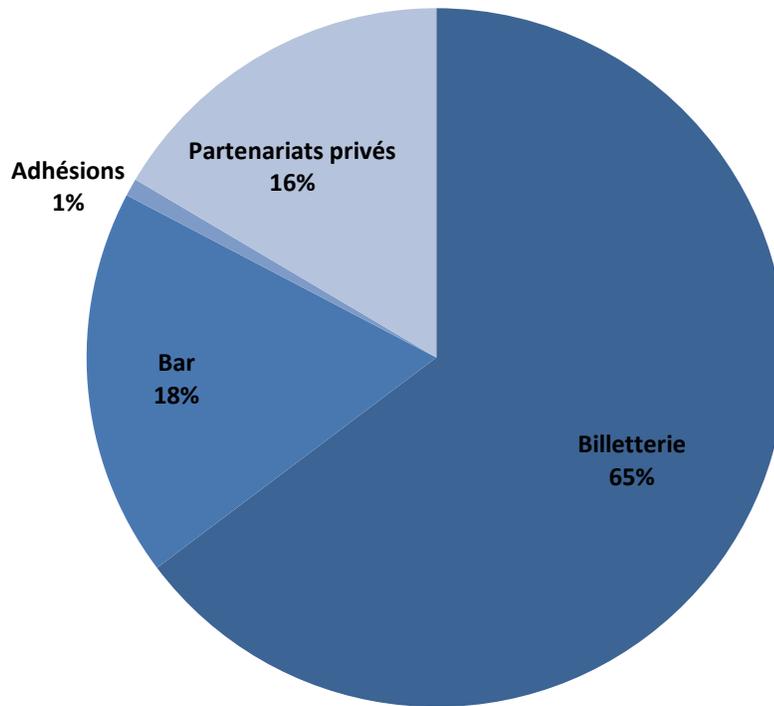
NB : n'apparaissent pas les valorisations (bénévolat, mises à disposition...)



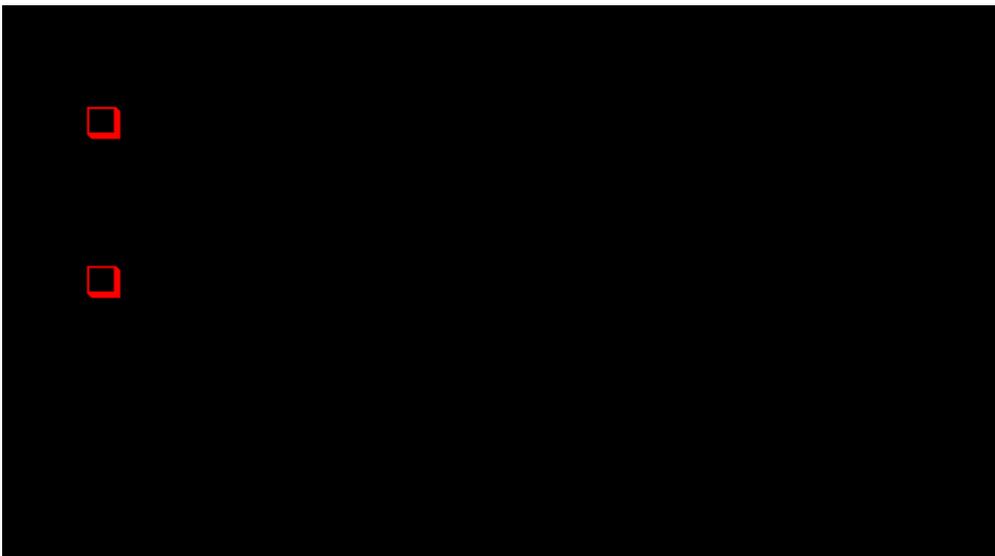
Répartition des financements publics



Répartition des recettes propres

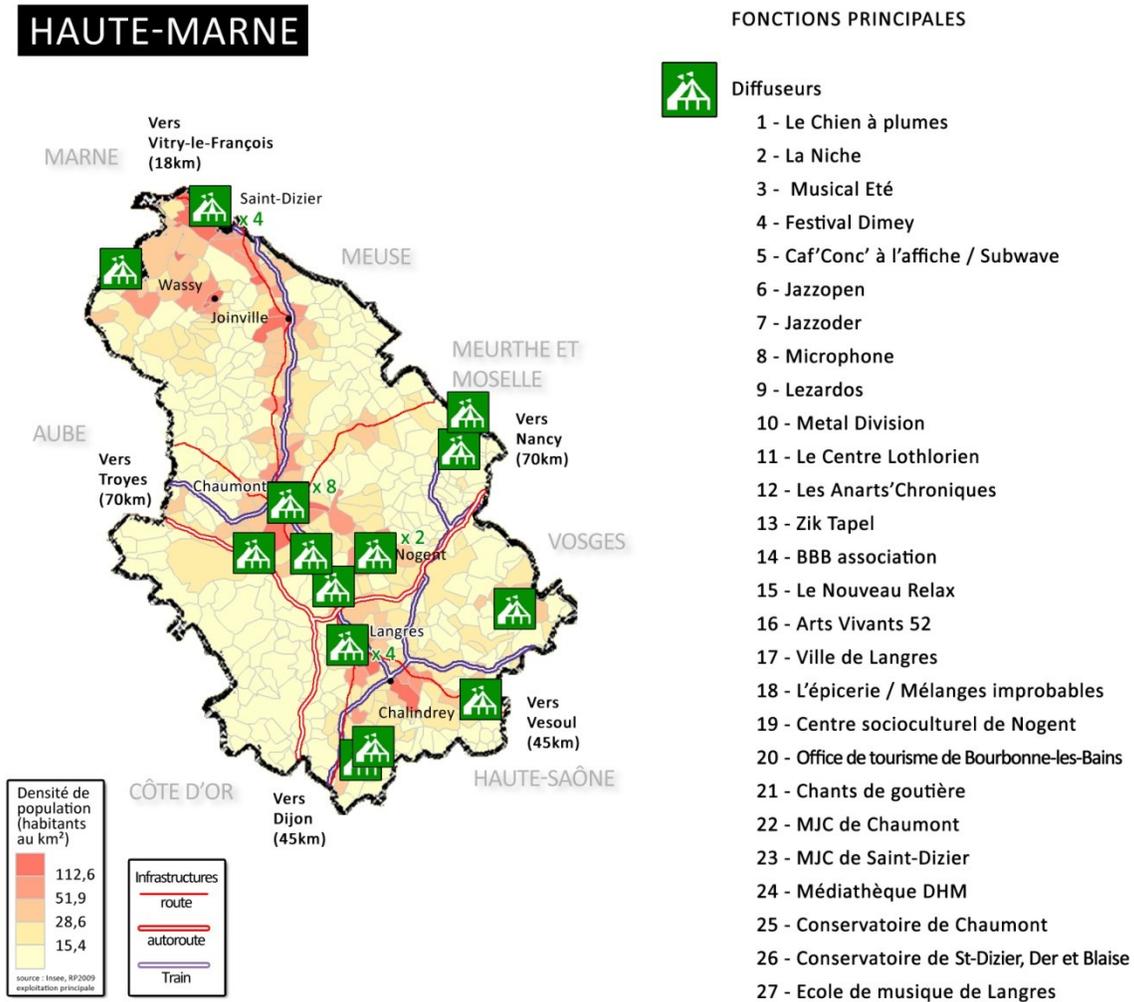


Quelques indicateurs RH



3.2.2 Focus sur la diffusion musicale

Première carte des diffuseurs repérés lors de l'état des lieux express



3.2.2.1 Les diffuseurs

Les collectivités

La communauté d'agglomération de Saint-Dizier, Der et Blaise

A travers sa politique culturelle, la communauté d'agglomération est un acteur majeur du développement des musiques actuelles à travers ses équipements (conservatoire, MJC, nouvelle salle les fuseaux et la Forgerie à Wassy) et ses grandes animations (festivals et programmation diverses autour des cultures urbaines)

La ville de Chaumont

A travers la programmation du Nouveau Relax et des Silos, la ville de Chaumont se positionne en principal diffuseur des musiques actuelles et assure une programmation régulière.

Le Nouveau Relax : scène conventionnée de Chaumont depuis 2005, Le Nouveau relax développe une politique affirmée sur le secteur des Musiques Actuelles depuis 2012 en multipliant les programmations de tous styles et en ouvrant ses portes aux associations du secteur.

Le Nouveau Relax dispose de deux salles distinctes de diffusion :

- La « Grande Salle » est une salle avec gradin qui peut être modulée et transformée en salle de concert avec une jauge de 300 environ (mixte assis/debout)
- la salle de répétition, dont l'utilité principale est la résidence d'artistes, peut être installée en « club de musique » avec une jauge de 100 spectateurs.

La programmation musicale du Relax est organisée ainsi :

- Concerts sur la saison (environ 6) : groupes et artistes nationaux de tous styles (Rock, Jazz, électro,...)
- Scènes locales (4) : réservées aux groupes du département, concerts gratuits.
- Accueil de concerts associatifs et autres concerts ponctuels (variables)

Les Silos : La médiathèque de Chaumont propose chaque mois des petits concerts dans sa section audio du premier étage : « L'heure de Musique ». Ces petits concerts attirent un public curieux et fidèle.

Les styles de musique restent assez limités en raison des nuisances sonores qui peuvent déranger les utilisateurs du bâtiment. (rock et musiques électro sont donc proscrites).

Jauge : 70 spectateurs.

Le service événementiel : Parallèlement au Nouveau Relax, Le service événementiel de la Ville intervient également sur le secteur des musiques actuelles en organisant de nombreuses manifestations « hors les murs » : Concert en marge des « 24H Solex » (No one is innocent, la Phaze, Boulevard des airs, Sidilarsen, ...), Scènes musicale d'été (*été en fête*), organisation de la fête de la musique (en partenariat avec le chien à plumes en 2015), concerts du Salon du Livre,...

La ville de Langres

Dans le cadre de sa programmation annuelle, la ville de Langres organise en moyenne 4 concerts musiques actuelles (généralement chanson) et coordonne les Festi-Mardi (8 concerts estivaux en plein-air en centre-ville via une programmation en lien avec différentes associations).



Le Département de la Haute- Marne

A travers la programmation de la médiathèque départementale (en moyenne une dizaine de concerts par an dans les médiathèques) et de celle d'Arts Vivants 52 (en moyenne une dizaine de concerts par an en partenariats avec des structures du département).

A noter la mise en service en mars 2016 de la plate-forme numérique d'écoute « Webothèque 52 » hébergée par le site de la médiathèque départementale. Elle référence environ 200 musiciens et groupes haut-marnais soit l'équivalent de 500 CD , K7 et vinyles numérisés.

La Ville de Nogent

Elle propose environ 2 concerts de musiques actuelles au sein de la saison culturelle du Complexe sportif et culturel Robert Henry. La médiathèque Bernard Dimey propose également occasionnellement des concerts orientés « chanson »

La Ville de Joinville

A travers la salle de « L'auditoire » qui contient une centaine de places assises, la Ville de Joinville organise quelques concerts à l'année, mais essentiellement des formes légères ne nécessitant pas de gros moyens techniques. La salle des fêtes Raymond Hanin accueille occasionnellement des concerts mais n'est pas équipée en son et lumières.

A compléter



Les structures privées

Le Chien à plumes (La Niche) – Dommarien (musiques actuelles)

Le Chien à plumes est la seule structure professionnelle haut-marnaise dédiée exclusivement aux musiques actuelles. L'association organise régulièrement des concerts dans la salle de concert inaugurée en 2007, aux abords de la commune de Dommarien. Soutenue par des financements publics, la Niche permet de soutenir la création locale en accompagnant des groupes émergents bien souvent par l'intermédiaire de résidences.

Les An'arts Chroniques – Bourmont (musiques actuelles)

Les An'ARTS Chroniques, association basée sur l'intercommunalité de Bourmont, Breuvannes et Saint Blin est une association récente. N'ayant pas de salle dédiée aux spectacles, elle a pour mission de proposer des événements culturels dans des lieux patrimoniaux locaux existants. Elle a donc mis en place une saison culturelle sur son territoire dans des endroits insolites. En matière de musiques actuelles, l'association propose deux temps forts : un concert annuel autour de la voix en l'église de Saint Thiébault et le festival « Le Caph'ARTS'Naüm » à Lafauche.

Mélanges improbables (L'Épicerie) – Langres (jazz, musiques du monde, chanson)

Ce lieu (L'Épicerie) investi par une équipe de bénévoles propose une programmation autour du jazz, des musiques du monde et de la chanson au rythme d'une date par mois.

Chants de gouttière – Chaumont (Chanson)

Cette association créée en 2003 soutient la présence de la chanson à textes en organisant régulièrement des soirées concert à Chaumont notamment au Saint-Jean et au Nouveau Relax.

Subwave Records – Chaumont (Rock, electro, chanson)

Label et diffuseur, Subwave Records propose une programmation d'une quinzaine de dates qui se déroulent principalement lors des Caf conc' chaque année de mai à juillet en partenariat avec le Festival de l'Affiche de Chaumont et la ville. La programmation est éclectique et propose de nombreux groupes de la scène régionale en rock, électro, pop et chanson.

BBB Association – Chaumont (Blues, rock, country)

Cette association propose plusieurs concerts de blues par an dont un festival à Chaumont et les BBB Blues Club au Nouveau Relax.

Metal division

Depuis 2010 Metal division organise des soirées métal et le « Deep Fest ». Dans un premier temps ces soirées étaient organisées à Rolampont dans un premier temps. Aujourd'hui l'association rayonne sur le département en organisant des soirées métal à Chaumont (Nouveau Relax), ainsi qu'à St Dizier (en partenariat avec Lezard'os).

Lezard'os

Association principale diffuseur de metal du nord du département avec des concerts organisés à St-Dizier et un festival le « Lezard'os metal fest » au château de Goncourt (51) qui pour le moment n'a pas été reconduit.



Il pleut records

Diffuseur langrois essentiellement en cafés concerts, de groupes folk, punk, post-rock etc. Egalement micro-diffuseur et distributeur de divers groupes indépendants (Le Brâme, Another five minutes...)

Nestor FM80

Nestor FM 80 est une association, créée en 2010, diffusant plusieurs concerts et spectacles par an (notamment à l'occasion de la saint Patrick en mars ou de la fête des Amis de Nestor 80 début juillet). L'association ne disposant pas de lieu attitré, la plupart des événements sont organisés à la salle des fêtes de Montigny-le-Roi. L'une des principales activités de Nestor FM 80 est l'animation d'une web radio diffusant des hits pop et disco des années 80, une esthétique musicale que l'on retrouve souvent lors de leurs événements.

Country 52

A compléter

Stay roots

A compléter



Focus sur les festivals musiques actuelles

Festival « Le Chien à plumes »

Ce festival se déroule tous les ans aux abords du lac de Villegusien, près de Langres. Il a toujours lieu aux alentours du mois d'août. Il s'est forgé une solide réputation en 16 ans d'existence, c'est un des plus grands festivals de musiques actuelles du Nord-Est de la France. Le Chien à plumes se déroule sur 3 jours et propose une programmation très éclectique composée aussi bien de groupes à en devenir que des têtes d'affiches.

Festival « Musical'été »

Ce festival est organisé par la Ville de Saint-Dizier tous les ans au Parc du Jard. Les concerts sont gratuits et la majorité de la programmation est axée sur la musique « populaire » avec des grosses têtes d'affiches.

Festival Eclectik Rock

Le Festival Eclectik Rock a lieu en novembre à Saint-Dizier. 6 groupes sont sélectionnés et présentés au public au cours de deux soirées.

Festival Caf'Conc' à l'affiche

L'association SUBWAVE Records organise à Chaumont un festival de musiques actuelles (rock, pop, jazz, chansons françaises). Les soirées se déroulent dans des cafés concerts chaumontais, le plus souvent sur une scène extérieure lors du Festival Chaumont Design Graphic et s'étale jusqu'à la fin juin.

Festival Bernard Dimey

Le Festival Bernard Dimey est un festival qui rend hommage au poète originaire de Nogent, mais c'est aussi un festival qui célèbre la poésie et les chansons francophones ; festival pour tout public, Il se déroule chaque année dans sa ville natale aux alentours du 10 mai. Tout comme le chien à plumes, c'est un festival qui a un rayonnement qui dépasse les frontières haut-marnaises.

Festival Pel'stival

Le Pel'stival est le festival de l'association La Zick T'Apel créé en 2007 par des habitants d'Harréville-les-Chanteurs. En 2008 naît le festival dans cette même commune qui a vu son influence grandir au fil des années. Le festival se déroule désormais sur deux jours et accueille plus de 1000 spectateurs. L'association a également développé des soirées concerts, en moyenne deux par an, dans la salle des fêtes d'Harréville-les-Chanteurs.

Festival Caph'arts Naüm

Les An'ARTS Chroniques prennent d'assaut le château de Lafauche, ancienne forteresse du 12ème siècle située aux confins des Vosges et de la Haute Marne, en y organisant le festival Caph'ARTS'Naüm, savant mélange de spectacles de rues et de musiques.



3.2.2.2 Etat des lieux 2013-2014

L'état des lieux des diffuseurs et organisateurs de concerts de musiques actuelles en Haute-Marne porte sur la saison septembre 2013 – août 2014.

372 concerts ont été donnés entre septembre 2013 et août 2014 dont 210 gratuits et 162 payants. Nous estimons qu'il y a eu plus de 80 818 spectateurs cumulés. Les deux plus gros événements (Festival du Chien à Plumes et Musical'Été) totalisent à eux seuls plus de 40 000 spectateurs.

Qui sont les principaux organisateurs ?

Les structures dont le nombre de concerts organisés sur l'année est supérieur à 10 sont :

- le service culturel de Saint-Dizier (y compris festival Musical'Été et Eclectik rock)
- le service culturel de Chaumont/ le Nouveau Relax
- le service culturel de Langres /théâtre Michel-Humbert (programmation incomplète)
- l'office de tourisme de Bourbonne-les-Bains
- l'association du Chien à Plumes à Villegusien (festival du Chien à Plumes et programmation de la Niche)
- l'association Mélanges Improbables à Langres (lieu de l'Épicerie)
- l'association Subwave Records et les cafés concerts du festival de l'Affiche

Des bars deviennent des acteurs majeurs de la diffusion en Haute-Marne en toute saison :

- le Khédive à Chaumont (15 concerts en partenariat avec Subwave Records)
- le Nostalgian à Saint-Dizier (plus de 10 concerts)
- le Leprechaun Pub à Saint-Dizier (7 concerts depuis mars 2014, la programmation vient juste d'être lancée et le gérant ambitionne de réaliser 12 concerts par an avec plus de 3 groupes par concerts)
- le Cul'd'Chouette à Bologne (7 concerts)
- le Mu'zik à Langres (la programmation reste encore inconnue à ce jour mais l'activité du bar est importante)

Bien que le nombre de concerts organisés dans l'année ne soit pas élevé, des associations et des organisations privées accueillent des groupes en très grand nombre sur des événements ciblés :

- l'association Lezard'Os et le Lezard'Os Metal Fest à Saint-Dizier (37 groupes accueillis cette année)
- l'association la Zik Tapel et le Pelstival (15 groupes accueillis sur 3 événements pérennes) à Harreville-lès-Chanteurs
- l'association Chants de Gouttière à Chaumont
- l'association Bernard Dimey et le Festival Dimey de Nogent
- le Centre Lothlorien de Foulain

En haute saison, les campings sont de bons diffuseurs soumis aux aléas climatiques. Objectif : 1 concert par semaine sur les mois de juillet et août (9 concerts potentiels par camping) :

- les Chalets du lac de Villegusien
- le camping de la Vingeanne
- le camping de la Liez



Qui organise ou co-organise des concerts ?

Ce sont les associations qui organisent le plus de concerts en Haute-Marne, avec une écrasante majorité :

- associations : 174 (y compris concerts de festivals organisés par les associations)
- bars : 91 (y compris Caf'Conc' à l'Affiche)
- collectivités : 76 (y compris concerts des festivals Eclectik Rock, Musical'été, la rentrée en musique)
- autres diffuseurs : 57 (y compris finale du tremplin Jukebox et festival Lothlorien)
- médiathèques : 22
- MJC : 12

Les bars ont un rôle important de diffuseur des musiques actuelles sur le territoire haut-marnais, que ce soit à leur initiative, en collaboration avec une association ou une collectivité.

Quelle est l'origine géographique des groupes qui tournent en Haute-Marne ?

Nous avons comptabilisé le passage de 371 groupes en Haute-Marne sur la saison 2013-2014 qui viennent en grande majorité de France :

- Reste France
- Haute-Marne
- Lorraine
- Etranger
- Reste Champagne-Ardenne
- Bourgogne
- Alsace et Franche Comté

A noter que 45% des groupes viennent de Haute-Marne et des régions limitrophes (Haute-Marne + Lorraine + Bourgogne + Reste Champagne-Ardenne + Franche Comté + Alsace).

Résultat surprenant : les groupes et artistes étrangers sont classés en 4ème position. Cela s'explique par une forte influence du Lezard'Os Metal Fest première édition et du festival Lothlorien.

Quels sont les groupes qui tournent le plus sur le département ?

Les groupes qui ont le plus de dates en Haute-Marne sont des groupes locaux. 177 dates ont été comptabilisées (en dehors des fêtes de village, feux de la Saint Jean et fête de la musique) pour 67 groupes haut-marnais.

Quelles esthétiques sont les plus représentées en Haute-Marne ?

Note 1 : plus un groupe tourne en Haute-Marne, plus il donne de poids à l'esthétique qu'il représente.

Note 2 : la catégorie Autres regroupe les représentations d'artistes de variétés et de style inclassable

Note 3 : le style électro regroupe deux ensembles : les concerts électro donnés dans des lieux traditionnels (les concerts de Ya-ourt, de Aufgang ou de Kords en font partie) et les concerts à tendance techno/rave. Les groupements de musiciens techno (les Sound Systems) sont très actifs sur le territoire et co-organisent de nombreuses manifestations. Bordel Melodik, Dtraké, Tek52, Akroprod, Neravif en sont des exemples. Ils donnent un poids conséquent au style électro. A noter : ces Sound Systems peuvent parfois utiliser le réseau traditionnel de diffusion. Neravif et Tek52 ont organisé deux événements en commun (electroniche 1 et 2) à la Niche du Chien à Plumes durant la saison 2013-2014.



Note 4 : Le style métal est fortement représenté en raison de 2 événements attractifs pour les groupes locaux, français et étrangers : Lezard’Os Metal Fest (première édition cette année) et Metal Fest de Rolampont. Le Leprechaun Pub de Saint-Dizier affiche de même une programmation très riche dans le domaine et donne une meilleure visibilité aux groupes de métal locaux.

Le Rock/Punk est l’esthétique la plus représentée en Haute-Marne :

Attention : le Lezard’Os Metal Fest ne sera reconduit qu’en 2016. Il faudra surveiller la pérennité de cet événement.

Focus sur les groupes haut-marnais et leur activité (Haute-Marne et hors département confondu)

Note 1 : dans cette partie de l’étude, nous comptabilisons les concerts au sein du département (concerts d’importance et concerts de fête de village, fête de la musique et feu de la Saint-Jean) et les concerts hors département. 70 groupes haut-marnais étaient actifs sur la saison 2013-2014 en Haute Marne et/ou en dehors du département.

Le Rock/Punk est l’esthétique la plus représentée par les groupes haut-marnais en Haute-Marne et ailleurs

Note 1 : plus un groupe tourne en Haute-Marne et hors département, plus il donne de poids à l’esthétique qu’il représente. Ainsi, Diego Imbert donne un poids considérable à l’esthétique Jazz/ Musique improvisée car il a effectué 42 concerts sur la saison 2013-2014. De même : Juja Lula donne du poids à la chanson française et Ya-ourt, à l’électro. Si les dates de ces trois groupes ou artistes étaient retirés du tableau Excel dédié à l’activité des groupes haut-marnais, l’esthétique Rock/Punk prendrait le pas sur toutes les autres.

Les petits groupes haut-marnais tournent en majorité en Haute-Marne. 6 groupes seulement ont une activité soutenue hors département.

Note 1 : le nombre de concerts hors département est grossi par l’activité de Ya-ourt, Juja Lula, Tournelune, Diego Imbert, Cédric Barré et 70 miles. Excepté le dynamisme de ces 6 groupes haut-marnais, les artistes se concentrent sur la Haute-Marne, avec quelques dates dans les départements limitrophes.

On remarque une très grande activité des groupes haut marnais à l’occasion des fêtes patronales, fêtes de la musique et feux de la Saint-Jean. Ces événements donnent l’occasion à de petits groupes de s’exercer et d’effectuer au moins une date à l’année sur le département. L’enquête n’étant pas exhaustive, nous soupçonnons un nombre bien plus important de concerts donnés par des groupes haut-marnais à l’occasion de ce type de festivités.



4

**4 VERS UN PROJET DE
TERRITOIRE**

4.1 DIFFUSION

4.1.1 Les lieux de diffusion

Diagnostic partagé : des lieux inadaptés aux musiques actuelles

Bien que cette liste ne soit évidemment pas exhaustive, on peut considérer qu'il existe principalement 8 équipements identifiés pour la diffusion des musiques actuelles. Ces équipements sont les suivants :

PAYS DE CHAUMONT

- Nouveau Relax
- Salle des Fêtes de Chaumont
- Les Silos
- Centre culturel de Nogent

PAYS DE LANGRES

- Salle Jean Favre à Langres
- Théâtre Michel Humbert
- L'Épicerie (récemment fermée définitivement)
- La Niche

Voici dans le tableau ci-après les principales caractéristiques de ces équipements.



	Jauge	Jauge (commentaire général)	Type de gestion	Nbre dates musiques actuelles en moyenne par an	Traitement acoustique (musiques actuelles) (estimation)	Insonorisation (estimation)	Conditions d'accueil du public (estimation)	Conditions d'accueil des artistes (estimation)	Conditions techniques (estimation)	Conditions d'accessibilité géographique (estimation)
Nouveau Relax	Grande salle : 280 debout 229 assis Petite salle : 100 debout	Adaptée pour les concerts de petites et moyennes jauges Modulable	Municipale	15	Non adapté	OK	Très bon	Très bon	Son : non adaptées	Bonne
Salle des fêtes	1000 debout 800 assis	Pour tête d'affiche	Municipale	1 à 2	Non adapté	Nuisances sonores	Médiocre (assis = chaises)	Moyen	Son : néant Lumières : insuffisantes	Bonne
Médiathèque Les Silos	70 assis	Très limitée	Municipale	Programmation « L'heure de musique » (5 à 10)	Plutôt bonne	Inadaptée (nuisances pour la médiathèque)	Bon	Moyen	Son/lumières : néant (location)	Bonne
Centre Culturel Nogent	1560 debout 530 assis	Pour têtes d'affiche Modulable	Municipale	Quelques dates organisées par la ville ou association Bernard Dimey	Correct	OK	Très bon	Bon	Son : néant Lumières : (Se renseigner)	Bonne
Salle Jean Favre	900 debout 590 assis	Pour tête d'affiche	Municipale	Quelques dates organisées par la ville ou associations	Bon	OK	Très bon	Très bon	Son : équipé Lumières : équipé	Bonne
Théâtre Michel Humbert	250 assis	Adaptée mais limitée	Municipale	Quelques dates organisées par la ville ou associations	Bon	OK	Très bon	Très bon	Son : équipé Lumières : équipé (avec Jean Favre)	Bonne
L'Epicierie	100 debout 80 assis	Inadaptée (trop petit)	Associative	15	Néant	OK	Mauvais	Mauvais	Néant	Moyenne
La Niche	483 debout	Adaptée pour les concerts de moyennes jauges	Associative	20	Très bon	Aucune mais pas de nuisance (pas de voisin)	Bon	Médiocre	Son : matériel vétustes Lumières : OK	Très mauvaise

NB : les informations présentées ci-dessus sont susceptibles d'être précisées ultérieurement en lien avec les propriétaires, gestionnaires et utilisateurs des lieux

NB2 : concernant les différentes appréciations pour lesquelles il est mentionné "(estimation)", il s'agit d'estimation en phase avec la connaissance des lieux des acteurs musiques actuelles membres du GT

PAYS DE CHAUMONT

Il faut noter l'existence de différents cafés ou bar qui organisent occasionnellement des concerts en intérieur ou en extérieur. C'est notamment le cas du Khédivé et du Parisien qui programment des groupes locaux ou régionaux.

Les concerts à la médiathèque des Silos (Chaumont) attirent un public fidèle mais le lieu n'est pas adapté pour tous les styles de musique en raison des nuisances sonores qui peuvent déranger les autres usagers au sein de l'équipement.

Le Nouveau Relax accueille de nombreux groupes et associations pour y proposer une programmation diversifiée. Néanmoins, ce lieu n'est pas prévu à l'origine pour les musiques actuelles : le traitement acoustique a été davantage prévu pour le théâtre et est donc plutôt inadaptée pour les musiques amplifiées. D'autre part, le Nouveau Relax ne dispose pas de matériel son adéquat, et doit obligatoirement louer du matériel à chaque concert. Les créneaux disponibles sont également restreints.

Pour les concerts nécessitant une jauge plus grande, il est possible d'investir la salle des fêtes de Chaumont. Malgré un rafraîchissement en 2010, elle reste vétuste, mal insonorisée et inadaptée puisqu'elle nécessite une mise en place importante (salle vide). Elle est donc très rarement utilisée.

On peut noter également la présence du Centre Culturel de Nogent qui est largement surdimensionné par rapport au territoire et à sa localisation.

PAYS DE LANGRES

En centre-ville, l'Épicerie et le Musik' bar proposent des concerts de petites jauges. Seul le Musik' bar accueille également de temps à autre les associations langroises qui ne disposent pas de lieu. L'Épicerie propose une programmation régulière de 15 dates, principalement dans le jazz, le blues, la chanson et les musiques du monde. Mais le lieu est trop petit pour répondre à la demande du public (concerts systématiquement complets), il est très humide et ne dispose ni de toilettes ni de loges. Il vient d'ailleurs d'être fermé suite à la commission de sécurité.

L'absence de salle de jauge moyenne (debout) dans le pays de Langres est un réel problème. Dans le cas de spectacles assis, il est possible de louer le théâtre municipal mais les créneaux sont rares et la présence obligatoire du régisseur de la ville, au planning également chargé, ajoute une contrainte.

La Niche propose 25 dates par an et est équipée en matériel son et lumière. Par contre, son isolement géographique (à 20 kms de Langres) nuit à sa fréquentation. D'autre part, la Niche étant un bal monté, l'équipement son et lumières doit être démonté à chaque date (pour des raisons de sécurité et de température). Il est donc très difficile d'y faire des résidences. La salle est également très basse de plafond, ce qui empêche techniquement d'accueillir certains spectacles.

Pour les concerts nécessitant une jauge importante (plus de 500 places), la salle Jean Favre est tout à fait adaptée. Elle est équipée en son et lumière et le personnel technique y est particulièrement compétent.



Préconisation : adapter et développer des lieux adaptés aux musiques actuelles

- ➔ Doter Le Nouveau Relax d'un matériel fixe adapté de sonorisation (façade et retours)
- ➔ Etudier les solutions techniques pour l'amélioration de l'acoustique du Nouveau Relax (solution modulable afin de préserver la pluridisciplinarité de la programmation)
- ➔ Réhabiliter un lieu ou construire un ou plusieurs lieux spécialisés de diffusion musicale à Langres en complément du Nouveau Relax et des autres lieux occasionnels de diffusion
- ➔ Doter le territoire d'un parc matériel son et lumières mutualisé, mobile et adapté/adaptable
- ➔ Poursuivre la concertation concernant le projet de salle multi-activités afin d'étudier la configuration concerts
- ➔ Soutenir la diffusion dans les cafés (dispositif Plateforme nationale cafés cultures et GIP cafés cultures)

Concernant la réhabilitation ou la construction d'un ou plusieurs spécialisés, 2 pistes principales se dégagent à Langres :

Création d'une salle de petite jauge

Possibilité de créer ce lieu dans le garage rue Claude Gillot, appartenant à la Ville de Langres. Le garage Claude Gillot permettrait de créer un lieu de 100 places environ doté de deux loges transformables en locaux de répétition.

D'autre part, de nombreuses troupes de théâtre à Langres n'ont pas de lieu de répétition et ils seraient partants pour participer à faire vivre ce lieu ainsi que l'ancien cinéma des jeunes (exemple : compagnie Préface, compagnie Cirta)

De plus, le garage est attenant à la médiathèque Arland, et la directrice de la médiathèque a montré son intérêt de pouvoir utiliser ce lieu afin d'y faire des expos, des animations, car la médiathèque manque de place, de par son implantation dans le cloître de la cathédrale.

Elle permettrait d'accueillir la programmation de l'épicerie et de toutes les associations désireuses de programmer des concerts de petites jauges.

Création d'une salle de jauge moyenne pour concerts debout ou assis.

Il existe une possibilité de créer ce lieu dans l'ancien cinéma des jeunes, appartenant à la Ville de Langres, et actuellement désaffecté. Il existe énormément d'avantages à ce lieu. Tout d'abord, la proximité avec le Garage Claude Gillot, puisqu'ils sont distants de 100m, proches d'un parking (place Jean Duvet), dans un quartier où il y a peu d'habitations (médiathèque, écoles, cathédrale,...)

La rénovation du cinéma des jeunes permettrait la création d'un lieu complémentaire à l'existant, sur Langres. La jauge serait de 300 à 500 personnes (debout), ce qui permet de compléter l'offre de salles, puisque le théâtre, quant à lui, propose une jauge assise, donc pour des concerts plutôt calmes.

Le cinéma des jeunes permettrait d'y faire des résidences d'artistes, de l'accompagnement, une salle de réunion ... La proximité des écoles est un plus car cela permettrait d'y programmer des spectacles jeune public, notamment des spectacles de Tintamars par exemple.

Elle pourrait être également un lieu de repli lorsque les festi mardis (tous les mardis de l'été, concerts plein air cour du cloître) qui seraient normalement annulés pour cause de mauvaise météo.

Ce lieu permettrait aussi d'accueillir une partie des concerts de la Niche, ainsi que d'y faire de nouvelles dates comme des scènes ouvertes, des jam session, ...



Pour ces 2 équipements, une gestion associative par l'intermédiaire des associations volontaires est envisageable.



4.1.2 La programmation

Diagnostic partagé : Manque de coordination de la programmation

La multiplicité des organisateurs d'événements musiques actuelles peut engendrer des concurrences fortuites. Cependant les incidents restent heureusement isolés et de plus en plus rares. Mais comme le public de Haute-Marne est restreint, cela peut avoir un réel impact sur la fréquentation des événements et donc aussi engendrer des risques pour les organisateurs.

A l'heure actuelle la concertation existe mais demeure aléatoire et dépendantes des affinités et des démarches volontaristes. D'autre part il n'existe pas d'outil support à la mise en place de cette concertation.

Enfin, au-delà du constat technique, il n'existe évidemment pas non plus de coordination dans l'objectif d'établir une programmation équilibrée et éclectique sur le territoire.

Préconisations : Coordonner la programmation à l'échelle territoriale

- ➔ Développer une programmation concertée via une meilleure coordination et grâce à la mise en place d'outils collectifs :
 - calendrier mutualisé
 - liste d'échanges et de discussion
 - veille au-delà du territoire et au-delà du champ artistique des musiques actuelles (repérage des événements locaux ou nationaux : foot, vacances...)

- ➔ Structurer la programmation
 - Développement d'une **nouvelle** programmation concertée voire commune de têtes d'affiche d'un certain niveau (entre 4 et 6 par an), selon les cas de figure cette programmation pourrait prendre place dans les équipements suivants :
 - Salle Jean Favre à Langres
 - Salle des Fêtes
 - Nouvelle salle pluri-activités à Chaumont
 - Nouveau Relax
 - Coordonner et consolider l'existant
 - Développer la programmation de têtes d'affiche
 - Diversifier les types de diffusion en développant des programmations spécifiques et/ou thématiques (plateau amateurs, soirées Jam, Masterclass...)

- ➔ Veiller à l'équilibre des esthétiques musicales du champ artistique des musiques actuelles

- ➔ Organiser un ou des événement(s) en commun en mutualisant les moyens et les compétences

- ➔ Mettre en place un pass concert commun

- ➔ Développer les transports (mobilité des publics...)

- ➔ Développer une communication commune (supports papiers, site...)



4.1.3 Les moyens financiers et matériels

Diagnostic partagé : manque de moyens financiers et matériel

MOYENS FINANCIERS

Avec une programmation annuelle de 15 dates, l'épicerie est un des acteurs majeurs des musiques actuelles sur le territoire. Le budget total est de 73 000€, l'association Mélanges improbables n'a pas de permanents mais des bénévoles assidus. Presque la moitié du budget total est affectée à la programmation. Généralement la programmation est construite avec une tête d'affiche importante par an et environ une date régulière par mois. Le budget artistique moyen alloué aux dates régulières est d'environ 1000 €.

Sur le territoire de Langres, le deuxième lieu de diffusion est la Niche, géré par le Chien à Plumes. Le budget global est de 160 000€ mais la Niche dispose de permanents (2,5 ETP). Le budget programmation est de 40 000€ pour 20 dates. Une seule date (le Printemps du Chien) monopolise 25% du budget artistique. Il reste 30 000€ pour 19 dates, soit environ 1600€ par date, ce qui ne permet pas de programmer certains artistes ou certaines têtes d'affiche (notamment avec l'inflation liée aux coûts des cessions). D'autre part, il est important de souligner que la viabilité du projet de la Niche dépend directement du résultat financier du festival du Chien à Plumes.

Concernant le Nouveau Relax, le budget actuel fléché sur les musiques actuelles ne permet pas d'accueillir régulièrement des artistes nationaux qui sont les moteurs de l'attractivité d'un lieu. Les scènes locales et les partenariats associatifs constituent la majorité des rendez-vous proposés.

MOYENS MATERIELS

Au regard du diagnostic des lieux précédemment évoqué, le manque d'équipement des salles chaumontaises engendre des surcoûts de production à chaque concert en raison des multiples locations de matériel. C'est le cas aussi bien au Nouveau Relax (au niveau du son) qu'à la salle des fêtes ou encore au centre culturel de Nogent.

A contrario, la ville de Langres a investi depuis plusieurs années dans un parc d'équipement son pour la salle Jean Favre et pour le théâtre. Le parc lumière est mutualisé entre les deux lieux. L'Épicerie possède aussi son propre matériel lumière, sa console son et fonctionne avec des prêts, soit de la ville de Langres, soit de privés ou d'associations, en cas de besoin.

La Niche est équipée mais le parc son est en fin de vie (achetée en 2007). La face doit être remplacée avant la fin de l'année. Il y a des dégradations du matériel causés par des rongeurs et autres. Le parc étant restreint, il faut également faire appel régulièrement à de la location aussi bien en son qu'en lumière.



Préconisations : Consolider les moyens financiers et matériel**MOYENS FINANCIERS**

- ➔ Analyser et renforcer le modèle économique des structures
- ➔ Diversifier les financements (publics, privés, non monétaires)
- ➔ Dégager des marges de manœuvre au niveau des budgets artistiques
- ➔ Etudier des mutualisations de moyens (emploi, communication, administration...)

MOYENS MATERIELS

- ➔ Développer les moyens techniques : renforcer le parc matériel (investissement)
- ➔ Développer la mutualisation du matériel présent sur le territoire voire créer un parc matériel commun



4.2 PRATIQUES MUSICALES, DEVELOPPEMENT ARTISTIQUE ET CREATION

4.2.1 Répétition

Diagnostic partagé : absence totale de locaux pleinement adaptés pour la répétition

PAYS DE CHAUMONT

Chaumont dispose pour le moment de locaux de répétitions « bricolés ». Ces lieux sont mis à disposition par la Ville de Chaumont à des associations qui gèrent leurs propres plannings.

Ecole Sainte Marie : 2 locaux de répétition (MJC & SubWave records)

En 2009, la Ville demande, pour des raisons de sécurité, aux groupes qui répétaient dans une cave qu'elle avait mise à disposition de musiciens à la fin des années 90, de ne plus l'utiliser. La Ville propose alors aux associations utilisatrices une solution de relogement dans l'ancienne école Sainte Marie. Un investissement est alors engagé pour l'aménagement de 3 locaux de répétition. Seul deux sont utilisés car des problèmes d'insonorisation réduiront le troisième local à une utilisation de stockage de matériel.

- Le premier est géré par la MJC de Chaumont (répétitions, cours de batterie, ateliers et enregistrements) et est également utilisé par le Conservatoire.
- Le second est géré par l'association Subwave records (répétitions, enregistrement, stockage de matériel).

Les Subsistances (Lézarts Vivants)

Au début des années 2000, un local de répétition installé dans le bâtiment des *Subsistances* est mis à disposition de l'association Lézarts Vivants. Ce local est équipé de backline et de matériel de sonorisation. Le local des *Subsistances* est de moins en moins utilisé.

De façon générale, ces espaces ne sont pas adaptés (et/ou dans des bâtiments vétustes) et n'ont pas été conçus pour une activité liée à la pratiques des musiques amplifiées.

Cela soulève les problématiques suivantes :

- Ces locaux ne peuvent pas être utilisés par tous les groupes ou musiciens.
- Acoustique et insonorisation des lieux plutôt médiocres
- Lieux éclatés à divers endroits, ce qui limite les rencontres et n'en fait pas des lieux de vie.

Ces locaux sont voués à ne plus être utilisés lorsque le pôle Rostand sera fonctionnel.

PAYS DE LANGRES

Il n'existe qu'un studio à Langres, vétuste et utilisé par deux groupes et un artiste solo, sans réelle coordination de gestion.

La Niche est prêtée de temps à autre pour répéter, seulement hors hiver (6 à 8 jours en 2014).



Il manque cruellement de studios de répétition, la plupart des groupes répètent chez eux dans des salles rarement adaptées.

Préconisation : trouver des lieux adaptés

La mise à disposition de salles de répétitions permettrait tous les types de pratiques musicales, des rencontres et des échanges, une émulation, enclencher une dynamique ainsi qu'une plus grande visibilité de la scène locale pour les diffuseurs et autres professionnels de la musique. Créant ainsi une dynamique entre les différents acteurs culturels.

Différents lieux à Langres et à Chaumont (le pôle Rostand) pourraient effacer cette carence.

- ➔ A Chaumont la création de 3 studios au sein du Pôle Rostand est une opportunité majeure de développement
- ➔ Idéalement il faudrait créer un poste de coordinateur avec une dimension d'accompagnement-ressources
- ➔ Garage Claude Gillot à Langres : 2 studios potentiels traités acoustiquement et insonorisés (même endroit que lieu de diffusion CF 4.1.1)



4.2.2 Résidences

Diagnostic partagé : des lieux inadaptés

PAYS DE CHAUMONT

Le Nouveau Relax, quand il le peut, permet aux groupes qui le désirent de faire des résidences dans la Salle de répétition. Cette salle de taille convenable ne dispose pas de scène ni d'installation technique adaptée, elle doit donc être aménagée en amont et les possibilités d'aménagements sont limitées.

D'autre part une autre difficulté majeure réside dans sa disponibilité. En effet cette salle est beaucoup réservée et souvent sur de longues périodes par des compagnies en création (cirque, théâtre...).

PAYS DE LANGRES

Dans les musiques actuelles, seule la Niche propose des résidences. Malheureusement il y a beaucoup de contraintes :

- l'hiver, les résidences ne sont pas possibles.
- la salle est en semi dur, ce qui pose problème pour la sécurité du matériel. En général, la sono est rentrée après chaque date.
- Le premier hébergement est à 5 kms
- la salle est très basse, donc difficile de préparer une mise en place lumière.

Compte tenu des lieux actuels, il est urgent de trouver un lieu de résidence adéquat. Il est possible de travailler avec le relax pour des résidences professionnelles mais le planning est très chargé.

La résidence est un cap que peu de groupes franchissent, là où le passage en studio semble incontournable, il faut souvent quelques dizaines de dates de concerts pour que des artistes en groupe ou solo ressentent le désir ou le besoin de perfectionner leur jeu de scène, leur jeu de lumière, leur son en live.

La résidence dure nécessairement plusieurs jours, avec les mêmes particularités dans le temps qu'un studio. La présence de techniciens est également indispensable.

Idéalement une résidence doit se réaliser dans une salle réunissant les caractéristiques optimales d'une salle de concert, soit une salle de concert elle même.

Actuellement aucune salle de ce type (qui est en fait ni plus ni moins qu'une salle de diffusion comme d'écrite précédemment) n'est à disposition dans le Sud Haut-Marnais et cela fait donc cruellement défaut. Les artistes passent d'autant plus difficilement le cap, se déplaçant vers de grandes villes comme Reims ou Dijon pour parfaire leur art de la scène.

Le rayonnement et le développement culturel, particulièrement celui des musiques actuelles, n'est possible que par le biais de ces infrastructures et des personnes qui les dynamisent.



Préconisation(s) :

- ➔ Disposer d'une salle de diffusion qui peut servir à la résidence avec des solutions d'hébergement proches et un personnel adapté à l'accueil et la gestion d'une résidence



4.2.3 Développement et accompagnement artistiques

Diagnostic partagé : une offre peu structurée

PAYS DE CHAUMONT

L'accompagnement de groupes est principalement réalisé par la MJC de Chaumont mais sur des groupes très jeunes. Arts Vivants 52 officie aussi dans le cadre du DSAR (financement région) et de ses missions « ressources » (présence d'un musicien conseil, mise en place de formations adaptées, heures dédiées à l'accompagnement administratif)

PAYS DE LANGRES

Au niveau accompagnement, l'accompagnement est à la marge.

Hormis les groupes de musiques actuelles qui bénéficient du DSAR ou du ZOOM, les groupes ne sont pas accompagnés.

La Niche fait de l'accompagnement administratif ponctuellement.

--> L'accompagnement est en général lié à la présence de locaux de répétition et de résidence.

L'accompagnement est en général lié à la présence de locaux de répétition et de résidence, ici encore c'est le manque d'infrastructure provoquant le manque de contact entre acteurs qui créer la carence.

Les possibilités d'accompagnement sont vastes et mériterait d'être plus développées : aides administratives ; réalisation de contrats et de factures. Support technique ; prêt de backline, aide à la réalisation de fiche technique et fiche d'accueil, conseils technique relatifs au déroulement général d'un concert. Etc...

La scène locale

On peut noter une dynamique locale très faible et surtout déclinante. Il manque de temps et de lieux de rencontres qui favoriseraient une interaction et une dynamique entre musiciens, groupes, acteurs locaux. Peu d'artistes émergent du département.



Préconisations :

Développer l'offre d'accompagnement qui devra à court et moyen termes agir sur le développement de la scène locale. Cela pourrait prendre place autour du développement des 3 axes suivants :

- Accompagnement des pratiques (répétition, enregistrement...)
- Accompagnement artistique (structurer la résidence, accompagnement à la scène...)
- Accompagnement administratif (développement de projets...)

4.3 ACTION CULTURELLE

Diagnostic partagé : un volet dynamique

PAYS DE CHAUMONT

L'action culturelle est principalement portée par Arts Vivants 52 par ses actions dans les collèges et les lycées. Le Nouveau Relax mène parfois des actions avec les groupes qui sont programmés : Masterclass avec les « Fills monkeys » et les élèves de percussion du Conservatoire, répétition publique, PAG... Cela reste néanmoins limité et mériterait d'être systématisé. Malheureusement, et malgré une volonté de la Ville, les budgets en baisse ne le permettent pas toujours.

On peut noter une transversalité positive des actions menées entre le Nouveau Relax, Le conservatoire, la MJC, Subwave records et Arts Vivants 52 et d'autres. Par exemple on peut bien souvent retrouver des élèves du conservatoire qui font les ateliers de groupes de la MJC. La MJC demande à Subwave records d'enregistrer une première démo de ces mêmes groupes qui peuvent donner des concerts au Nouveau Relax via les scènes locales.

Cette transversalité des actions menée est à conforter de manière pérenne et à étendre avec le Pays de Langres.

PAYS DE LANGRES

L'action culturelle dans le domaine des musiques actuelles est initiée grâce à la présence d'Arts Vivants 52, de Mélanges Improbables et du Chien à Plumes dans les quartiers, les écoles, les collèges et les lycées et les écoles de musique. Ainsi quelques projets voient le jour (le projet Delirium avec arts vivants et le chien à plumes, la rencontre Ibrahim Maalouf et l'école de musique avec Arts vivants 52 et Mélanges Improbables, la résidence Casey avec les lycées et collèges de Langres, le projet beatbox - Ya ourt avec la maison de quartier et le chien à plumes).

Préconisations

Les Actions Culturelles de Langres et de Chaumont devraient être mutualisées et pensées pour l'ensemble du territoire. Cela pourrait permettre de diminuer les coûts et de multiplier les partenariats.



4.4 ENSEIGNEMENT

Non traité

Enquête en cours



4.5 COORDINATION GENERALE

Préconisations

- ➔ Dans la continuité de la démarche SOLIMA et des missions du Polca : création d'un comité départemental des musiques actuelles dont l'objectif serait d'assurer et développer une meilleure coordination et d'évoluer vers un projet de territoire structuré. Voici les principales caractéristiques potentielles de ce comité :
 - Composé de tous les acteurs volontaires quelle que soit leur typologie : associations, collectivités, organismes...
 - Objectifs d'information, de concertation, d'échanges, de veille, d'interconnaissance...
 - Réunion trimestrielle
 - Mise en place d'outils de communication (liste mail...)
 - Coordination et structuration de la programmation
 - Eventuellement des actions communes
 - Mise en place des préconisations du Solima à court, moyen et long termes



5

5

5 COORDINATION

Dans cette partie seront explorées et exposées les potentielles modalités d'organisation et d'administration du projet, ainsi que son potentiel mode de gestion et de fonctionnement : budgets, ressources humaines, partenaires, ...

NB : cette partie sera développée lorsque les différentes partie-prenantes au projet en valideront collectivement la poursuite et la potentielle mise en œuvre.

